

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

Canadiana.org has attempted to obtain the best copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

Canadiana.org a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

Coloured covers /
Couverture de couleur

Covers damaged /
Couverture endommagée

Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée

Cover title missing /
Le titre de couverture manque

Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur

Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)

Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur

Bound with other material /
Relié avec d'autres documents

Only edition available /
Seule édition disponible

Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

Additional comments /
Commentaires supplémentaires: Pagination multiple.

Coloured pages / Pages de couleur

Pages damaged / Pages endommagées

Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées

Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées

Pages detached / Pages détachées

Showthrough / Transparence

Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression

Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

LE MONDE ILLUSTRÉ

ABONNEMENTS:

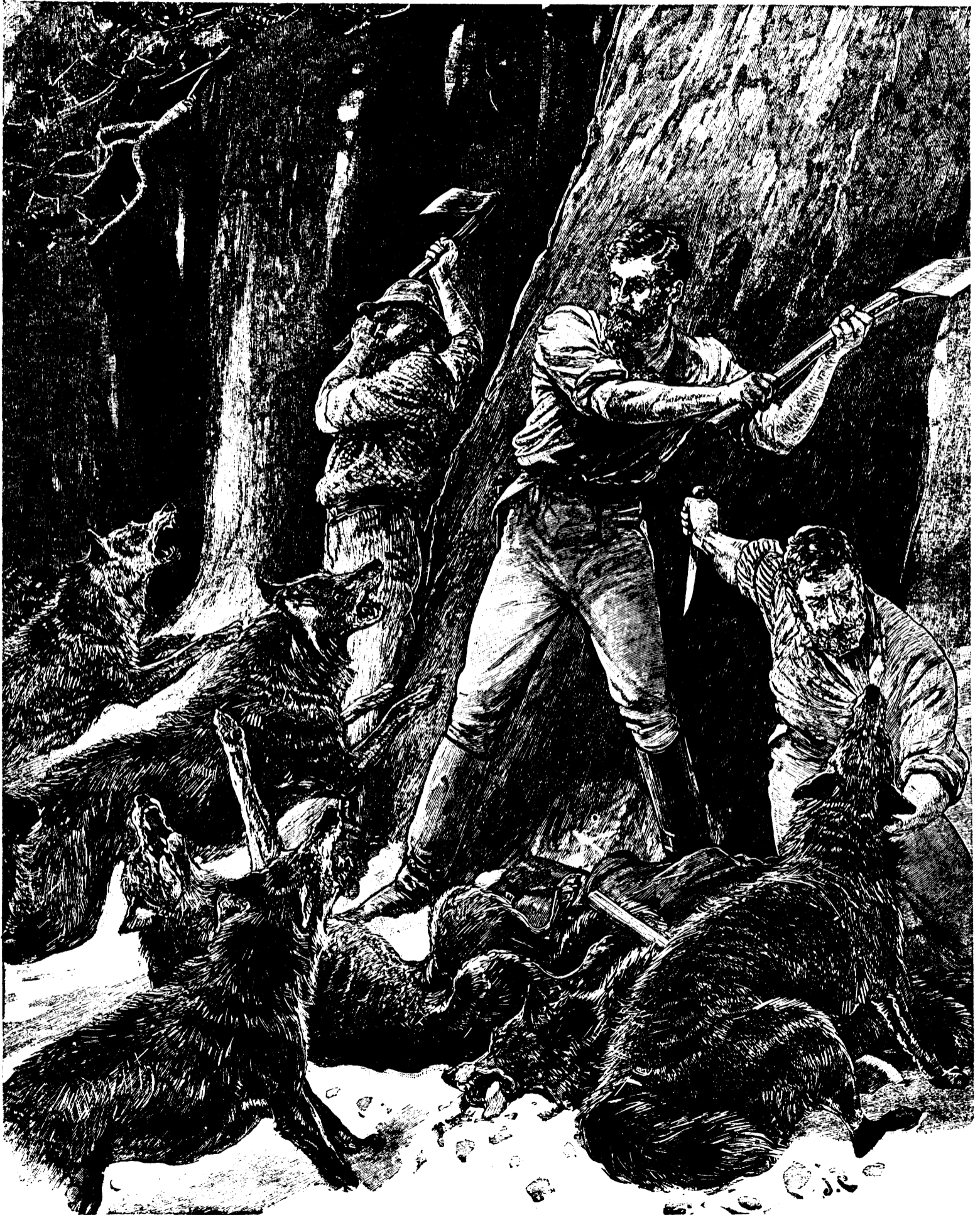
Un an, \$3.00 - - - Six mois, \$1.50
Quatre mois, \$1.00, payable d'avance
Vendu dans les dépôts - - 5 cents la copie

9ME ANNÉE, No 463—SAMEDI, 18 MARS 1893

BERTHIAUME & SABOURIN, PROPRIETAIRES.
BUREAUX, 40, PLACE JACQUES-CARTIER, MONTRÉAL.

ANNONCES:

La ligne, par insertion - - - - 10 cents
Insertions subséquentes - - - - 5 cents
Tarif spécial pour annonces à long terme.



EN CANADA.—BUCHERONS ASSAILLIS PAR LES LOUPS DANS LES GRANDES FORÊTS DU NORD

LE MONDE ILLUSTRÉ

MONTRÉAL, 18 MARS 1893

SOMMAIRE

TEXTE.—Entre-Nous, par Léon Ledieu.—Le khédivé Abbas II, vice-roi d'Égypte (avec gravure).—Fable : Les animaux et les doctrines publicaines, par le R^{vé}. F. X. Barque.—Études historiques : La naissance d'Art (suite et fin), par Benjamin Sulte.—Marchande de fleurs, par Ch. B.—Carnet du *Monde Illustré*, par Jules Saint-E.—H. R. Davis, le champion des raquetteurs (avec portrait), par Faust.—Poésie : L'Amoureux, par Mme Marie Edouard Lenoir.—Chronique, par Jeanne l'Étoile.—La banque du Temple.—Choses et autres.—Feuilletons : Les mangeurs de feu, par Louis Jacolliot ; La belle ténébreuse, par Jules Mary.—Problèmes d'échecs et de dames.

GRAVURES.—En Canada : Bûcherons a saillis par des loups dans les forêts du Nord.—Beaux Arts : Marchande de fleurs à Londres.—Portraits de M. le président Cleland et des membres du nouveau cabinet américain.—Gravure du fruit leton.

PRIMES A TOUS NOS LECTEURS

LE MONDE ILLUSTRÉ réserve à ses lecteurs mêmes l'escompte ou la commission que d'autres journaux paient à des agents de circulation.

Tous les mois, il fait la distribution gratuite, parmi ses clients, du montant ainsi économisé. Les primes mensuelles que notre journal peut, de cette sorte, répartir parmi ses lecteurs sont au nombre de 94 ; soit, 86 de une piastre chacune, et puis un des divers prix suivants : \$2, \$3, \$4, \$5, \$10, \$15, \$25 et \$50.

Nous constituons par là, comme les zélés du MONDE ILLUSTRÉ, tous nos lecteurs, et pour égaliser les chances tous sont mis sur le même pied de rivalité ; c'est le sort qui décide entre eux.



Le temps à autre, quand je prends une voiture, j'aime parler avec le cocher ; c'est pour moi toujours un plaisir nouveau que de l'entendre raconter des anecdotes, des détails sur telle ou telle personne dont on aperçoit la propriété en passant.

Ces cochers ont parfois des expressions typiques, et leur langage est des plus expressifs.

—Ah ! monsieur, me disait l'un d'eux, pas plus tard qu'hier, il y a quelques années j'en ai bien mené des voyages de crime dans cette belle maison qui est aujourd'hui habitée par M. Chose.

Ces voyages de crime ! quelle photographie de l'idée !

** On ne naît pas cocher, on le devient, et c'est pourquoi on trouve dans cette honnête corporation, des spécimens de presque toutes les classes de la société, cultivateurs, peintres, forgerons, douaniers, instituteurs, boulangers, soldats, etc.

On m'affirme qu'il y a même à Montréal un avocat-cocher, mais je n'ai pas pu m'assurer du fait ni me procurer des renseignements.

Québec possède un cocher ex-député à l'Assemblée Législative, M. Pierre Fradette, qui a représenté le comté de Bellechasse en 1876.

Les rênes du pouvoir lui échappant, il prit celles de son cheval. Il est resté gouvernant, et ses gouvernés sont aujourd'hui ses anciens collègues de la Chambre, auxquels il donne parfois un petit conseil en les reconduisant à leur hôtel.

Il n'est cependant cocher qu'en hiver, car il passe tous ses étés aux eaux, en ce sens qu'il est plongeur.

Comment en est-il arrivé à cumuler ces respectables fonctions, après avoir été législateur, est un point facile à résoudre ; il était à l'aise, me dit-on, riche même, possédait trois terres et aurait pu vivre heureux dans son joli domaine, quand la tarantule de la politique le piqua, un matin d'automne, et c'est ainsi qu'il sollicita les suffrages des électeurs de son comté.

C'est une denrée qui coûte cher ; sa bourse supporta assez bien les premiers assauts, mais il fallut bientôt recourir à l'hypothèque, aux emprunts, aux combinaisons financières, et les belles terres ensoleillées, les jardins parfumés, les beaux chevaux, les riches vergers tombèrent sous la griffe de Thémis, qui lâche difficilement ce qu'elle a pris une fois.

Adieu l'aisance ! adieu la politique ! Attelons Coco, à l'ouvrage ! reprenons la vie à rebours, tout en marchant droit, et puissent les clients rendre un peu de ces beaux écus que les électeurs, les avocats et les huissiers ont empochés avec si peu de scrupules !

** Montréal a de nombreux types de cochers. Le cocher bon vivant, gai causeur, connu de tout le monde, le père Lafrance, par exemple, dont le nez cramois atteste un doux penchant aux liquides chers à Bacchus.

Bon cocher, brave homme, toujours prêt, discret, connaissant tous les bourgeois de la ville, leur histoire et mêmes leurs petites aventures salées, le père Lafrance est un philosophe ambulante, un type aimé.

La cocher religieux, j'en ai connu un. Un jour—c'était un soir, du reste—que je me promenais avec Templé, le populaire créateur des écoles du soir, nous primes une voiture, la première venue, rue Craig. Le cocher, un Irlandais nature, avait peut-être fêté légèrement un saint quelconque, car pendant tout le trajet du tour de la montagne, il ne fit que chanter à tue-tête la messe, les vêpres, psaumes, cantiques, tout son répertoire, et il était long, au grand ébahissement des promeneurs qui se demandaient ce que pouvaient bien être ces deux citoyens, précédés d'un chantre de ce genre.

Pat s'en donna à cœur-joie, et couronna son œuvre, à notre retour, en demandant la bénédiction de Templé, qu'il s'obstinait à prendre pour un prêtre en bourgeois.

Pas moyen de l'en faire démodre et force fut à mon compagnon de le bénir... en l'envoyant à tous les diables.

** Nombre de mes lecteurs ont connu, à Montréal, le cocher, j'oublie son nom, que nous appelions "le père Certainement."

Encore un type que ce bonhomme. Qu'on lui demande n'importe quoi, sa réponse est invariablement la même.

—On a le temps d'arriver pour le train, père ?
—Certainement, m'sieu, certainement.
—Il est trop tard pour le bateau, hein ?
—Certainement, m'sieu, certainement.
—Les affaires vont-elles bien, cocher ?
—Certainement, m'sieu.
—Le commerce ne va pas trop, père ?
—Certainement, m'sieu, certainement.
Il ne sortait pas de là.

** Le cocher militaire, dont Bertrand, de la station du Parlement, à Québec, est le type complet.

On voit, au premier coup d'œil, qu'on est en présence d'un soldat ; voiture, cheval, harnais tout est propre comme un sou neuf ; l'homme est grand, sec, hâlé, toujours droit et ferme.

Il est sergent-major et instructeur de la batterie d'artillerie de campagne de Québec et son plus grand plaisir est de parler canons.

J'étais à Québec depuis huit jours à peine quand j'eus besoin de sa voiture et, il n'y avait pas cinq minutes que nous roulions, quand mon cocher se tournant à demi :

—Vous avez dû être militaire, monsieur ?
—A quoi voyez-vous cela ?

—A votre manière de marcher.
—Oui, j'ai été soldat, artilleur.
—Artilleur ! Je m'en doutais. Moi, aussi, je suis artilleur. C'est beau l'artillerie, hein, monsieur ?

Brave Bertrand, oui, c'est bien beau l'artillerie, mais il est une chose plus belle encore pour un soldat, c'est d'aimer autant l'arme dans laquelle on sert.

Il y a trois ans, il conduisait des officiers français à la chute Montmorency, et ces derniers me dirent plus tard que, jamais de leur vie, ils n'avaient rencontré cocher aussi artilleur.

Il les avait littéralement épatés.

** Il y a aussi le cocher des amoureux, des jeunes mariés, qui, en faisant le tour du parc de la montagne, sait habilement échoisir les allées ombreuses, détournées, solitaires, pleines de fraîcheur, où les branches semblent murmurer de douces choses, où les fleurs sourient à la jeunesse, où l'air est plus pur...

Si, parfois, un bruit ressemblant à un baiser frappe son oreille, il sourit, sans se retourner, regarde le ciel bleu et semble dire :

Embrassez-vous encor, je ne regarde pas.

** Le cocher cicerone qui se pique de connaissances historiques, confondant un peu les noms et les dates, montrant aux passants la maison où est né Jacques Cartier, les ruines de celle où ne s'est pas signée la capitulation de Montréal, etc.

Un peu pédant, ce cocher. Vous parlerai-je du cocher de nuit, nocturne oiseau, qui connaît bien des endroits peu recommandables, parlant bas, avec des sourires équivoques, cherchant les rues sombres, écorcheur de clients en goguette, bref, un type rare, heureusement, et qu'il faut éviter.

C'est une exception, je le répète.

** Un autre type qui a disparu, c'est le cocher de Buies, du grand, du seul Buies !

Un cocher épique, d'un autre âge, venu trop tard dans un monde trop vieux, le cocher qui menait Buies partout où il voulait, pour rien, "parce que M. Buies est un grand homme," disait-il, avec orgueil !

Mais ceci se passait au temps de folle jeunesse de l'excellent écrivain. Depuis, la neige des ans a blanchi la tête de notre ami, Buies s'est rangé, c'est un mari modèle, un bon père dont le bonheur est parfait quand il peut chasser un moment les ennuis qui l'accablent et prêter l'oreille au gracieux gazouillement de ses chers petits qu'il admire autant qu'il les aime.

Buies, que certaines gens qui ne le valent pas, loin de là, aiment à représenter comme un bohème, est tout le contraire et, pour s'en convaincre, il faut le voir chez lui, à son foyer, où tout est à sa place, car c'est une véritable sensitive de l'ordre et de la régularité.

Vous comparez maintenant pourquoi son cocher a dû prendre sa retraite.

** Il y aurait beaucoup à dire sur les cochers, car le sujet est complexe et prêt à l'observation, mais il faudrait du temps pour en faire une étude complète.

Je n'ai fait qu'effleurer le sujet, et je n'ai pas eu d'autres prétentions que de vous distraire un moment.

En somme, le cocher est généralement un brave homme, et qui se distingue souvent par une bonne dose de philosophie.

Que voulez-vous, il voit tant d'hommes qu'il finit par connaître un peu l'humanité avec ses vertus, ses vices, sa loyauté, son hypocrisie, ses passions et ses turpitudes !

** La grande République des États-Unis d'Amérique vient de changer de chef d'État, et ce changement de location de la Maison Blanche n'a

provoqué aucune émeute, aucune effusion de sang, quoique le président d'hier et celui d'aujourd'hui représentent deux parts opposées en politique.

Bien plus, le président Harrison, avant de quitter le pouvoir, a invité son successeur à dîner, en famille, et ce repas a été très gai et la réception très cordiale.

Ce petit événement, si peu important qu'il puisse paraître au premier abord, n'est-il pas plein d'enseignements et ne prouve-t-il pas quelque chose en faveur des institutions républicaines ?

Il s'agit ici du gouvernement de soixante-dix millions d'hommes, et la transition s'est faite sans révolution, sans massacres.

Vit-on jamais un roi sur le point d'être détrôné inviter son successeur, d'une autre famille et représentant des idées différentes, à passer la soirée avec lui, avant de reprendre son rang de simple citoyen dans la société ?

**** Le joli village de Rigaud était en fête, il y a quelques jours, on y célébrait les noces d'or d'un respectable couple, M. et Mme Fletcher.**

Un cinquantenaire se voit assez souvent chez nous, et il ne se passe guère de semaine où l'on n'en célèbre un dans quelque endroit de la province, mais celui-ci a un je ne sais quoi de spécial qui mérite une mention particulière, et celui qui aurait dit, vers 1830, à M. Fletcher, qu'il célébrerait un jour ses noces d'or au Canada, qu'il serait catholique et qu'il épouserait une Canadienne française, l'eût bien étonné, pour ne pas dire plus.

M. John Fletcher est, en effet, originaire d'Edimbourg, c'est-à-dire Ecossais pur sang, et semblait destiné à vivre dans son pays natal, quand un beau jour, fatigué sans doute des brouillards de la patrie de Rob-Roy, il traversa l'Atlantique et vint atterrir à Montréal.

Le pays lui plut et il s'y fixa. Il rencontra des compatriotes qui l'aiderent, car les Ecossais ont cette grande qualité qui nous manque tant, c'est de se pousser les uns les autres partout où ils se rencontrent, ce qui fait leur force et leurs succès, mais ce qui contribua surtout à lui faire adopter le Canada comme seconde patrie ce sont deux beaux yeux qu'il vit un jour à Saint-Eustache.

Ces yeux, qui sont encore fort beaux, étaient les n'irois d'une belle âme qui avait pour demeure une fort jolie personne, Mlle Adeline Barsalou.

Comme il fallait passer par la chapelle pour arriver à son cœur, M. Fletcher devint catholique : Mlle Barsalou fut Mde Fletcher.

Au dîner qui suivit, l'autre jour, la cérémonie si émouvante, si remplie de souvenirs, du renouvellement de mariage, Mgr Tanguay qui avait officié, conta, dans un petit discours plein d'esprit et de gaieté, une petite anecdote qui a charmé son auditoire sympathique.

Il y a deux ans, Mgr Tanguay, se retrouvait à Rigaud, par hasard, après bien des années d'absence, quand il fit la rencontre de M. Fletcher à qui il fut présenté.

—Monsieur, lui dit l'auteur du "Livre d'or des familles canadiennes," je suis heureux de rencontrer un homme de votre âge, car vous pouvez sans doute me dire s'il existe encore une dame—car elle a dû se marier—qui se nommait, il y a cinquante-sept ans passés, Mlle Adeline Barsalou, de Saint-Eustache ; on m'a dit qu'elle avait habité Rigaud.

—Oui, oui, fit M. Fletcher, en souriant, elle vit et vivra longtemps encore, je l'espère.

—Une jolie, jolie femme ?

—Plus jolie encore, la plus belle femme de toute l'Amérique !

—Eh bien, je voudrais bien lui rendre visite.

—Venez avec moi, je vais vous conduire.

Il le mena chez lui, où Mde Fletcher, qui ne connaissait le prêtre que de nom, le reçut avec toute la grâce qui la distingue.

Et voici pourquoi Mgr Tanguay avait exprimé le désir de lui être présenté :

—Il y a longtemps de cela, j'ai dit cinquante-sept ans, j'étais collégien, quand je me rendis à Saint-Benoît, voir mon parrain, le curé Chartier. En passant à Saint-Eustache, j'arrêtai à l'hôtel Barsalou, et c'est là que je vis un moment la jolie fille qui est devenue Mde Fletcher. Le roman est

court, mais vous voyez que j'ai bonne mémoire. . .

On rit de bon cœur de ce petit épisode raconté par ce digne homme, et c'est alors que M. Fletcher le pria de venir célébrer, deux ans plus tard, la messe de ses noces d'or.

N'est-ce pas, en effet, quelque chose de gracieux que ce souvenir si lointain évoqué après tant d'années et n'est-il pas plus d'un bon prêtre de compagnie, vieillard aujourd'hui, dont les pensées solitaires sont encore illuminées parfois, d'une manière fugitive, par l'éclat de deux beaux yeux entrevus jadis, un soir d'été, alors qu'il était lui-même au printemps de la vie ?

La fête a été charmante, et, parmi les nombreux cadeaux, un surtout fit sensation : un berceau, un tout petit amour de berceau d'argent, élégamment capitonné de soie et servant de porte-bijoux, don de l'honorable Gédéon Ouimet. Il serait un peu trop petit pour un nouveau bébé.

Que si vous me demandez maintenant comment je suis au courant de ces détails, je vous dirai que c'est un secret, mais que j'ai le bonheur de pouvoir puiser souvent dans un bon livre qui parle et me donne bien des renseignements sur le passé de notre pays.

Puisse les heureux époux vivre encore de longs jours et célébrer, dans deux lustres, leurs noces de diamants !

**** Il y a eu aussi dernièrement grande fête—d'un tout autre genre—à l'université McGill, de Montréal, une fête de la science, l'inauguration d'une salle de machines et de mécanique pratique, devant servir à l'instruction des élèves-ingénieurs.**

Au moment où l'on parle tant, dans nos journaux français, de révolution nécessaire dans l'enseignement, les Anglais agissent et vont de l'avant, laissant derrière eux les parleurs et les impuisants.

La leçon est dure, mais il n'y a pas à le nier, nous n'avancions pas.

Le collège McGill prospère d'une manière prodigieuse ; on l'aide, dira-t-on, c'est vrai, mais il s'aide aussi, il a le soin de conserver toujours des relations avec ses anciens élèves, il les suit dans la vie, et pas un événement, une réunion importante n'a lieu sans qu'ils n'y soient invités.

**** J'ai quitté la Faculté de droit de McGill depuis plus de seize ans et toujours je reçois, comme tous les anciens élèves du McGill, des cartes d'invitation à toutes les fêtes qui se donnent au collège.**

Il s'en suit un lien durable et, plus tard, quand la fortune a souri à un des anciens étudiants de cette institution, il se souvient et prouve son souvenir par un don quelconque.

C'est peut-être là qu'est le secret de la prospérité de la grande université de Montréal.

**** Un débiteur a fait une vente à réméré à l'insu de ses créanciers.**

L'un de ces derniers l'apprenant, dit aussitôt, sans s'émouvoir :

—Oui, une vente téméraire, on peut faire casser ça, hein, m'sieu l'avocat ?

Sam Leduc

LE KHÉDIVE ABBAS

Il n'avait pas d'histoire, il vient de s'en faire une. Ce bambin à peine échappé du collège, pour emprunter le vocabulaire des journaux anglais, n'a pas encore dix-neuf ans, et compte à peine douze mois de règne. Avec sa figure ronde, son teint oriental et sa petite moustache naissante, on le prenait pour Télémaque, escorté de son précepteur. Il ne devait parler qu'avec précaution et on le supposait incapable d'agir. Un beau matin, l'éphèbe s'est révélé khédivé, en vertu des firmans nombreux

qui proclament l'autonomie de l'Egypte, sous la condition d'un tribut annuel d'environ vingt millions, payable au suzerain nominal, Sa Majesté le Sultan, et il a congédié, débarqué, selon le mot à la mode, un ministère tout entier.

Le coup était audacieux, l'Angleterre en a frémi. Aussitôt, elle l'a transformé en une vaste conspiration tramée contre elle par la France et la Russie, et elle a traité le jeune khédivé comme un serviteur indocile qu'il convient de mettre aux arrêts. Rien de plus naturel cependant que la conduite d'Abbas. Son père avait supporté pendant dix ans, avec une résignation exemplaire, la tutelle britannique, parce qu'elle l'avait sauvé, en 1882, d'une révolution triomphante, et lorsqu'il fut emporté soudainement par l'influenza, au commencement de 1892, il promettait encore de longues facilités au protectorat étranger sur les bords du Nil. Mais lui, Abbas, qui en 1882, venait d'entrer à peine dans sa huitième année, il n'a gardé qu'un vague souvenir de ces temps orageux. Depuis, il avait été envoyé à Vienne pour y suivre les cours du Theresianum où il recevait ce qu'on appelle l'éducation européenne, composée de langues, d'histoire et de sciences. C'est là que la fortune est venue le chercher, quelques mois avant sa majorité, pour l'asseoir sur le trône d'Egypte.



ABBAS II, vice-roi d'Égypte

Il est intelligent, il est patriote : que lui a-t-il fallu de plus pour se rendre compte de tout ce qui manque à l'Egypte, tenue en bride par l'occupation anglaise ? Il a vu à l'œuvre des ministres qui ne lui appartenaient pas, qui se contentaient d'obéir à un pouvoir occulte, qui étaient en train de convertir l'Egypte en un faubourg de l'empire des Indes, et il a eu un mouvement de révolte. Avec plus d'expérience, il aurait sans doute loupé et calculé mieux les conditions de l'heure propice ; mais qu'importe ? Nous savons aujourd'hui que si quelqu'un est réconcilié au Caire avec la domination anglaise, elle n'a de complices ni dans le khédivé, ni parmi les collaborateurs auxquels s'adresse le khédivé, quand il n'écoute que sa volonté. Abbas n'est plus un jeune homme, c'est un homme.

Sa position n'est pas commode, et quand il en souffre trop il n'a pas la ressource de pouvoir le dire très haut. Il est entouré de délateurs : jusque dans son cabinet de travail et au pied de son lit, l'influence anglaise le suit, épiant ses paroles et ses gestes, pour les rapporter fidèlement au maître qui lui est imposé par le droit du plus fort. C'est que l'Angleterre a trouvé pour servir sa politique, sur ce coin de terre qui est comme la clef de sa puissance maritime, un agent à souhait ; j'ai nommé sir Eveling Baring, aujourd'hui lord Cromer. Voilà douze ou quinze ans qu'il pratique l'Egypte, et il en sait à fond les hommes et les choses.

Professeur.—Qu'est-ce qu'un synonyme ?

Elève.—C'est un mot qu'on met à la place d'un autre lorsqu'on ne sait pas comment l'autre s'écrit.

Vous devez maintenant vous purifier le sang. Prenez la Sarseparille de Hood, le meilleur médicament de printemps, le plus effectif purificateur du sang.

FABLE

LES ANIMAUX ET LES DOCTRINES RÉPUBLICAINES

Un loup, gonflé de suffisance,
Et tout imbu de fausse science,
Était un grand objet de curiosité.
Il avait en captivité,
En écoutant parler ses maîtres,
Contre les tyrans et les traitres,
Acquis un trésor de savoir.
On venait de loin pour le voir,
Et l'entendre exposer les nouvelles doctrines.
Un jour, devant les siens, et les tribus voisines,
(Une immense assemblée était là sur le lieu.)
Maître loup parlait avec feu
Du républicanisme, en exaltait la gloire,
Le proposait à suivre à son vaste auditoire.
Son discours était : Liberté !
Égalité ! Fraternité !

« La Liberté, messieurs, c'est de faire à sa guise,
De tout dire et de tout penser !
Et tout homme a ce droit, sans qu'aucune maîtrise
Ne puisse nous en imposer.
Mais si votre voisin vous déplaît et vous gêne,
Si vous convoitez son domaine,
Et si vous êtes le plus fort,
Votre pouvoir sur lui s'étend jusqu'à la mort !
Ne vous en mettez pas en peine :
La Liberté, messieurs, sera toujours du bord
Où la force sera certaine !

L'Égalité, messieurs, c'est passer le niveau
Sur les têtes supérieures :
Le même rang partout ! Point de nobles en haut !
Point de castes inférieures !
Avec cette réserve, — il faut en convenir, —
Que la place d'en haut pour vous sera fort bonne,
Si vous pouvez y parvenir ;
Et là, que vous ne tolérerez personne
Qui se dise de votre rang !
L'Égalité, messieurs, quand ce mot-là résonne,
Que chacun s'estime plus grand !

Et la Fraternité, messieurs, j'ose le dire,
Est la plus précieuse des trois.
Il faut aimer jusqu'au délire
Les instruments de nos exploits,
Tout le temps qu'ils sont nécessaires ;
Mais au terme de vos affaires,
Brissez ces rivaux ennuyés,
Ne partagez pas avec eux,
Reprenez votre indépendance,
Car la Fraternité, messieurs, dans son essence,
Consiste à supprimer les frères dangereux !

L'orateur essuya sa face
Toute couverte de sueur.
Un vieux singe aussitôt, faisant une grimace,
Lui demanda, d'un ton moqueur,
D'où vient une telle doctrine,
Pleine d'absurdité, de contradiction !

« Mais elle est noble, elle est divine,
Dit le loup vivement, avec émotion,
C'est la doctrine de la France,
Le pays de l'intelligence !
Depuis plus de cent ans, messieurs, ce peuple altier !
Prêche ces trois grands mots à l'univers entier !
On les met partout en pratique,
Au sein de chaque République.
Je vous propose donc, messieurs les Animaux,
De suivre, à notre tour, des exemples si beaux ! »

Le vieux singe, animé d'une ardeur sans pareille,
N'entendit point de cette oreille :

« Imbécile, ne vois-tu pas
Que les hommes, sculs, ici-bas,
Sont assez vils et misérables
Pour s'entred-voier ainsi ?
Vous n'introduirez pas ici
Vos manières abominables.

Messieurs, pensez-y donc... Dévorer vos semblables !
Le loup même épargne le loup !
Il faut combattre jusqu'au bout
Des doctrines si sanguinaires !
Laissons à leurs tristes affaires
Les humains plus bêtes que nous !
Dites, messieurs, qu'en pensez-vous ?
On dévore déjà les races étrangères :
Faudra-t-il donc encor s'égorger entre frères ? »

L'assemblée à ces mots, s'écria : non jamais !
Parmi nous tous, tant que nous sommes,
On ne verra de tels forfaits !
Que ces lois là restent aux hommes
Plus bédats que les vrais bédats,
Plus menteurs et plus hypocrites
Que renards se faisant ermites,
Plus féroces que loups et tigres des forêts !

Vaincu, déconcerté par ces cris d'anathème,
L'orateur s'éleva, se disant en lui-même :
Me serais-je trompé ? N'ai-je pas bien compris
Mes savants maîtres de Paris ?

Que de sottises ridicules
Nous font tous ces blancs-becs, les stupides émules
Des monstrueux libres-penseurs !
Si l'on voit parmi nous, chavirer tant de têtes,
Il est fort consolant qu'au moins parmi les Bêtes
On se moque à grands cris de ces tristes farceurs !
F. X. BURQUE, P'tre.



LA MAISON HART

(Suite et fin)



EZÉCHIEL HART conservait, dans
un caveau spécial, toute bou-
teille cassée, toute faïence
brisée, toute vitre ou miroir
morcelé.

Son père et lui et toute leur
famille, entretenaient une
synagogue, sur la place qui
se trouve aujourd'hui en ali-
gnement avec la rue Saint-
Antoine, en arrivant à la rue
Badeau, et un cimetière juif qui existe encore, rue
des Prisons, côté sud.

Le jour de la procession du Saint-Sacrement, les
MM. Hart nettoyaient la rue, en face de leurs
propriétés, et plantaient des balises comme le plus
cossus des bourgeois catholiques.

On dit que Moses et Ezéchiel Hart n'ont jamais
refusé de l'ouvrage à un homme ou un jeune gar-
çon qui s'adressait à eux.

* *

Henry Blackstone, fils du fameux légiste anglais,
demeurait aux Trois-Rivières où il avait
épousé Mlle Godefroy de Tonnancour. C'était un
habitué de la maison dont je parle et il cabalait
vigoureusement en faveur d'Ezéchiel Hart au mo-
ment des élections.

* *

Adolphus M. Hart m'écrivait : « Les enfants
d'Ezéchiel Hart ont retiré plus de peines que de
profits des luttes acerbes, commencées vers 1808 et
dont il restait encore des souvenirs en 1860. » Rien
de plus vrai, je m'en souviens comme d'hier.

* *

A mesure que les régiments passaient, durant
la guerre de 1812-1815, pour remonter le fleuve,
M. Hart se constituait l'hôte des officiers en leur
ouvrant sa maison, et il mettait en perce des barils
de bière pour les soldats.

* *

Autre lettre d'Adolphus M. Hart : « L'un de
meilleurs amis qu'eurent mon père et la commu-
nauté juive du Canada fut sir James Henry Craig.
Après son départ du pays, il envoya son portrait
à mon père Ezéchiel ; nous l'avons encore. »

* *

James-Henry Craig, né en 1748, était fils d'un
juge écossais établi à Gibraltar, où naquit l'en-
fant. Entré dans l'armée en 1763, il fut aide-de-
camp du général sir Robert Boyd, débarqua en
Amérique, en 1774, avec le 47^e régiment, et reçut
une blessure grave à la bataille de Bunker-Hill.
Arrivé en Canada, il était à la tête de sa compa-
gnie à l'action des Trois Rivières, en juin 1776, et
ensuite marcha avec l'avant-garde de l'armée qui
expulsa les Américains. Il fut blessé deux fois
au cours de cette campagne. Après avoir fait du
service aux colonies et avoir été gouverneur de
Gibraltar, il revint au Canada comme gouverneur
en 1807. Ainsi, l'Espagne, l'Italie, les États-
Unis, le Canada, le cap de Bonne-Espérance, les
Indes ont été successivement le théâtre de ses ex-
ploits. Il était fort lettré, bon légiste, causait à
merveille et recevait avec une cordialité à la fois
délicate et princière. Son nom a été donné à la
rue Craig de Montréal. Parti pour l'Angleterre
en 1811, il y mourut au mois de janvier 1812.

En 1836, lorsque M. Papineau visita les
Trois-Rivières au milieu de l'effervescence po-
pulaire, il dina en compagnie de MM. Viger,
Roy de Portelance et autres, chez M. Ezéchiel
Hart, dans la maison de la rue des Forges, laquelle
était littéralement entourée par les citoyens et les
gens venus de la campagne pour entendre le grand
orateur. « Tous les citoyens anglais respectables,
m'écrivait Adolphus M. Hart, refusèrent l'invita-
tion de mon père, ne voulant pas se commettre
avec M. Papineau, excepté l'un d'eux M. Bene-
dict-Paul Wagner, oncle du célèbre poète Mme
Hemans, un homme d'une rare intelligence et va-
lant pour le moins les Trifluviens anglais de ce
temps. »

* *

M. Walker demeurait sur le cap Métaberotin
dans une maison faisant face au fleuve et placée
du côté ouest de la rue Notre-Dame, un peu écar-
tée de la ligne de cette rue. Il était grand apôtre
de l'agriculture raisonnée et en général dévoué à
toutes les questions d'intérêt public. Je me le
rappelle parfaitement. Il avait la mine d'un
quaker.

* *

Ezéchiel Hart mourut le 16 septembre 1843.
Durant les funérailles les magasins furent presque
tous fermés et la ville entière suivit le cortège, qui
se composait de la famille, des parents, des proches
amis, des juges de la cour du banc du roi, alors en
session, du barreau, des membres du clergé et des
officiers du 81^e régiment, garnison de la ville.

Il laissait quatre enfants : Samuel, Craig, Adol-
phus et Caroline, tous défunts maintenant.

Adolphus-Mardecari a été un écrivain instruit et
chaleureux. Son fils, Gerald-E. Hart, fait sa
marque dans les études historiques. Tous deux
ont vécu dans la maison de la rue des Forges, de-
meure historique après tout.

Encore un petit tour sur cette propriété.

Vers 1849, le régiment qui était caserné aux
Trois-Rivières avait souvent maille à partir avec
les bons hommes de la ville. On se battait vite et
bien dans ce temps-là. Un nommé Joseph Marie
avait poché les yeux de trois soldats et se sauvait
devant dix autres, lorsqu'il s'avisait de traverser le
jardin Hart, pour les dépister. En un clin d'œil,
les habits rouges sautèrent dans le fourré, mais
l'homme n'était plus visible. Alors, ils se répandirent
à droite et à gauche. Tout à coup un corps
tomba des branches d'un sapin, deux coups de
poing s'allongèrent sur deux visages, puis Joseph-
Marie, fier de son exploit, se lança à pleines jambes
dans les framboisiers de la rue Royale. Sauvé !

MARCHANDE DE FLEURS

(Voir gravure)

Un vrai motif de keepsake, que cette enfant au
charmant visage, à l'attitude si gracieuse, et au
costume si étrangement fantasque. Assurément,
ce ne peut être qu'une exception parmi toutes les
pauvres abandonnées qui tentent la fortune sur le
pavé de Londres, que cette jolie fille échappée
d'une légende et faisant songer, avec son fardeau
fleuri, à la douce et pâle Ophélie.

Une exception, soit ! Mais alors il faut savoir
gré au peintre qui a su la découvrir, et fixer sur la
toile avec tant de grâce cette exquise vision de
fraîcheur de pureté et d'idéale jeunesse.—Ch B.

Vouslez-vous vous amuser ? Achetez l'Ami des
salons, par Mlle Nitouche. Prix 10c. En vente
partout et chez G. A. et W. Dumont, 1826, rue
Sainte-Catherine, Montréal.



La livraison de mars du *Jenness Miller Illustrated Monthly* vient de nous arriver. Cette publication à bon marché (\$1.00 par an) est des plus recommandable, nous l'avons déjà dit, et son dernier numéro, si varié, nous force à le proclamer encore. S'adresser à la Jenness Miller Co., 114, Fifth Avenue, New-York.

* *

Mon honoré confrère de Paris, M. Chs Fuster, ter, rédacteur à l'*Estafette* et rédacteur en chef du *Semeur*, me met, avec bienveillance, dans le cas de lui adresser un chaleureux merci canadien. Et vu que sa judicieuse étude, si entraînant de naturel et de vérité sur l'œuvre de l'érotique et doux poète, Hyppolite Lucas, mérite pour le moins une mention publique, avec de sincères éloges, je demande pardon à sa modestie de le remercier par la voie du MONDE ILLUSTRÉ, pour sa délicieuse brochure : *Un poète de chevet*.

* *

Il y a quelque temps LE MONDE ILLUSTRÉ parlant d'un de ses collaborateurs M. Albert Ferland, disait est qu'il t un artiste dont le talent promet. En effet M. Ferland prouve ce que nous avançons, en jetant les bases d'une galerie canadienne, qu'il veut enrichir chaque jour des portraits de nos grands patriotes et de nos hommes politiques et littéraires. En ce moment le public peut se faire une idée de cette galerie en allant voir l'une des œuvres qu'elle renferme, le portrait de notre historien canadien M. F.-X. Garneau. Cet ouvrage remarquable est exposé dans les vitrines de *La Presse* de Montréal. Nous souhaitons à notre estimé collaborateur tout le succès que mérite une œuvre si belle.

Pour informations s'adresser à notre journal.

* *

LE MONDE ILLUSTRÉ s'intéresse trop vivement à tout ce qui est avancement et progrès chez notre nationalité, pour négliger de signaler l'état florissant de l'une de nos institutions canadiennes françaises les plus brillantes et solides en même temps : La Banque du Peuple.

A l'exclusion de beaucoup de matière, nous avons cru devoir, à titre de documents de progrès, insérer *in extenso* le rapport annuel de ces opérations, d'année en année plus heureuses.

Cet imposant succès est un démenti formel aux calomnieux qui prétendent qu'il n'est point dans le génie canadien-français de gérer avec avantage les délicates négociations de la finance. Nous avons là l'exemple de deux des nôtres, M. Jacques Grenier, le président, puissamment secondé par M. Bousquet, l'habile caissier, dont la direction éclairée, tout en étendant sans cesse la sphère d'action où opère la Banque du Peuple, lui assure des succès de plus en plus marqués.

* *

Dans son numéro du 3 mars, l'un de nos confrères hebdomadaires cédait à la malsaine inspiration de laisser polluer ses colonnes, jusqu'alors respectables, des diatribes infamantes de quelqu'énergumène anti-catholique contre notre clergé canadien. De ce chef, il lui est venu force mécomptes, sous forme de protestations indignées. Sans vouloir ajouter au poids des remords de ce confrère qui s'est trompé, LE MONDE ILLUSTRÉ estime comme un devoir sacré, organe catholique et canadien français qu'il est, de joindre à ces protestations, déjà nombreuses, les siennes propres, énergiques et sincères.

Cet article, gros texte—si les malins prononcent : *grosesque*, c'est à l'auteur qu'il faudra s'en prendre—

aurait étrangement—nous sommes heureux de rendre à notre confrère ce témoignage—avec sa rédaction ordinaire. Par malheur, depuis lors, il a risqué une sorte d'explication qui le compromet davantage, loin de le disculper : *abyssus abyssum invocat*.

Ne serait-elle point, par hasard, cette révolutionnaire tirade—puisque le confrère confesse tacitement pour elle la paternité *d'un étranger*—l'œuvre d'un de ceux-là qui, "parmi ceux que nous hébergeons, ne sont même pas dignes de notre mépris" et "osent venir corrompre les mœurs pures de notre beau pays,"—ainsi qu'un correspondant me l'écrivait, avec beaucoup de justesse, à propos d'une récente dénonciation faite par LE MONDE ILLUSTRÉ ?

Si tel était le cas, nous ferions remarquer charitablement à notre confrère qu'il a grand tort de se constituer ainsi, bénévolement, parmi le petit nombre des dupes que font ces exploités éhontés de notre bonne foi au moins, lorsqu'ils ne le deviennent point de nos petites misères. Et nous l'aviserions de changer de tactique, s'il voulait bien agréer un amical conseil.

* *

Fort intéressant concert, celui auquel il nous était donné d'assister, le mercredi soir, 1er mars, à la salle "Victoria Armory," rue Cathcart. Son caractère de bienfaisance : "au bénéfice des pauvres soutenus par la Société Saint-Vincent de Paul, Conférence Saint-Antoine," en doublait la popularité. Sous l'habile et intelligente direction de M. le professeur Arthur Pepin, nous avons entendu là des amateurs qui sont de véritables artistes : en musique vocale, comme Mme Fred. C. Larivière, Melle Célinie Marier, M. Rosario Bourdon, et en musique instrumentale, comme, au piano, Melles Ernestine Lecours, Amanda Girouard, Blanche C. Larivière et, par son violon, M. Thomas Raymond. M. Chs Labelle, avec un digne second, M. H. A. Brodeur, a fait rire jusqu'aux larmes toute l'assistance, dans la désopilante comédie qui s'appelle : *Une chambre à deux lits*.

Mention spéciale à M. Brodeur, méritée, pour des monologues fort bien dits.

M. Larivière, l'organisateur de cette fête et M. l'abbé Pelletier, P.S.S., le dévoué chapelain de la conférence ont droit d'être fiers de leur succès. Ils ont réussi à donner à la charité et l'assistance aux déshérités une forme des plus charmante.

* *

A Notre-Dame, dimanche le 12 mars, le R.P. Plessis a cherché et heureusement réussi à établir, sur les données fournies par la raison et par l'expérience d'ennemis mêmes de Rome chrétienne, que l'Eglise et la religion catholique sont seules capables d'assurer les fraternelles relations, non plus dans la masse sociale mais entre les individus pris à part.

Il démontre d'abord que la soif la plus inextinguible, la seule inextinguible même, dont souffre l'homme est celle de la gloire. Puis il peint le contraste frappant entre la gloire qu'offre le monde et celle que propose Dieu ; la première qui dit : *montez* : apothéose de l'orgueil ; l'autre, qui répète : *descendez* : apothéose de l'humilité. Remarquable, surtout, le tableau grandiose : "Dieu et le monde figurant deux marchands de fleurs, à l'entrée de la route où va cheminer l'humanité ambitieuse de gloire, offrant leurs guirlandes et leurs couronnes." L'occasion s'y prête, et dans un mouvement splendide, l'éloquent prêcheur fait voir ce que coûte et ce que vaut chacune de ces gloires, d'espèces si différentes. La gloire du monde, l'antique fiancée de tous les grands sentiments qui viennent tour à tour faire palpiter le cœur humain. La vieille Grèce la gagnait par son génie ; Rome, à ses beaux jours par sa magnanimité ; les preux chevaliers du moyen âge, par l'héroïsme et la délicatesse ; l'Europe chrétienne, naguère encore, par l'honneur et la loyauté. Aujourd'hui, hélas ! elle est devenue une prostituée sans pudeur, qui s'achète, et se livre à qui y met plus d'argent, à qui la charge de plus de bijoux.

La gloire de Dieu, au contraire, acquise "en

toute foi, douceur et humilité," est l'apanage du petit, de l'abaissé, de l'ignoré, du résigné. Sa devise est : "amour et espoir," tandis que celle de l'autre, c'est : "haine et envie." La gloire du monde, qui consiste à être élevé par-dessus tous, en spectacle d'admiration à tous, c'est le lot du petit nombre, tandis que celle de Dieu : être méconnu, méprisé même et faire, malgré tout, son devoir, modestement pour sa conscience et pour Dieu est accessible à la foule, c'est la plus populaire.

Pour sa péroraison, l'orateur fait l'éloge de Saint-Joseph, dont c'est la fête : Saint-Joseph l'humble ouvrier glorifié !—JULES SAINT E.

LE CHAMPION RAQUETTEUR

Dans le monde des raquetteurs, la course annuelle à travers le Mont Royal excite toujours le plus grand intérêt. Voilà assez longtemps que le record était resté pour ainsi dire stationnaire, aussi ça été tout un événement, lorsqu'il y a quelques jours, le jeune R. H. Davis, du Club des raquetteurs, de Lachine, a réussi à parcourir le trajet plus rapidement que tous les anciens coureurs.



R. H. DAVIS, champion des raquetteurs

Ce jeune sportman vient de nouveau d'étonner les vétérans par sa victoire, dans la course de deux milles, à Lachine, pour le championnat.

Davis est un jeune homme plein de vaillance d'ardeur et de sang-froid, qui fait honneur au Canada sportif.—FAUST.

NOS GRAVURES

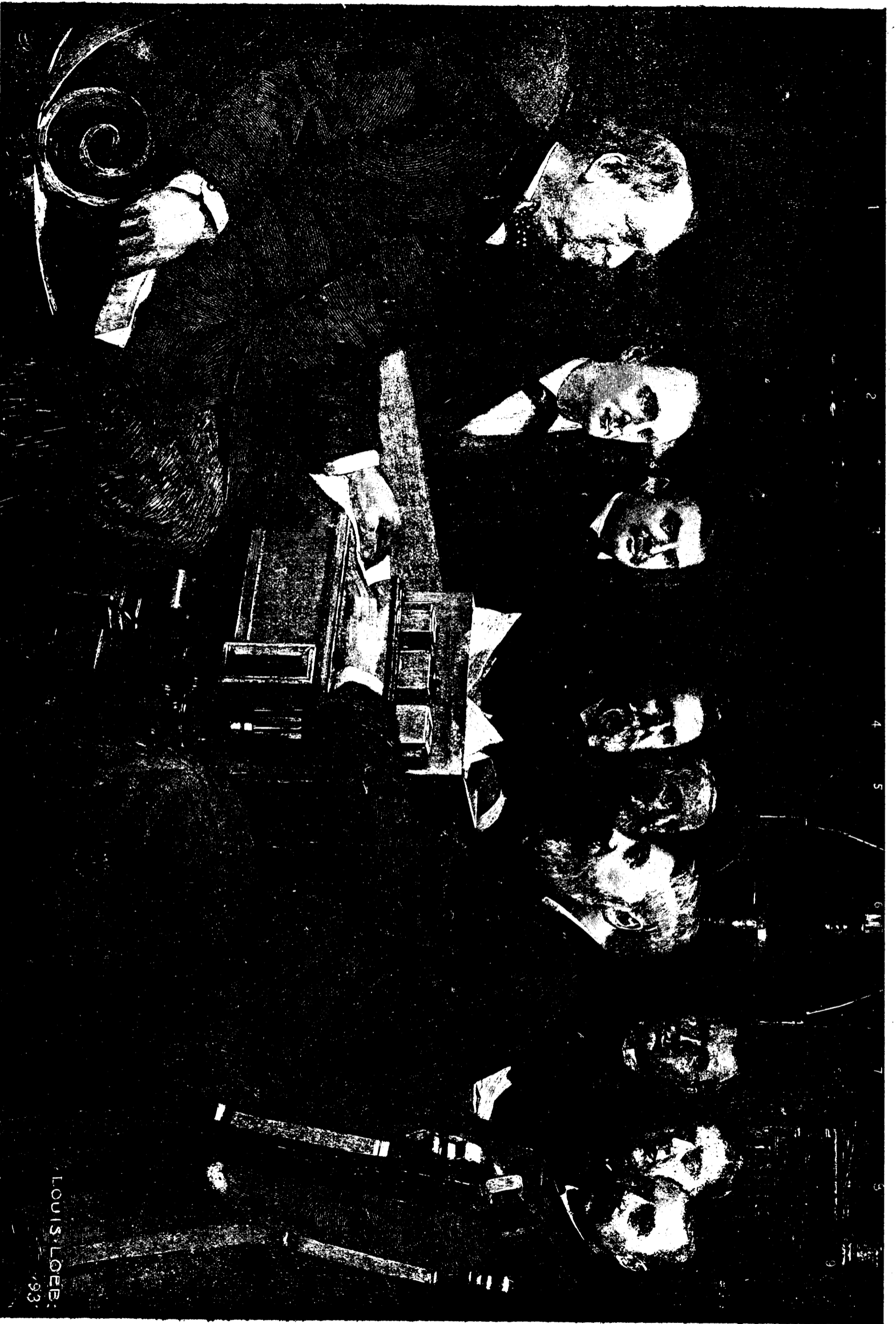
L'une de nos pages centrales présente un groupe formé par le nouveau président des Etats Unis, Grover Cleveland et les différents secrétaires de son cabinet. Ce sont tous de nouveaux venus à la direction des affaires, mais plusieurs d'entre eux s'étaient déjà fait une renommée. Moins un, M. Lamont, ces personnages sont tous des avocats : la République voisine a jusqu'ici toujours montré une grande confiance en cette confrérie sociale.

Après la solennelle manifestation du 4 mars dernier, cette présentation officielle du nouveau gouvernement de nos voisins semblait être de rigueur. Nous n'avons pas voulu en frustrer les lecteurs du MONDE ILLUSTRÉ.

Telle que représentée dans notre gravure de frontispice, nous ne voudrions pas placer cette scène, comme le fit naguère certain géographe français de renom, *aux portes de Montréal*. Mais si l'on s'éloigne vers la frontière ouest et nord ouest de notre pays, au sein de nos forêts immenses, le sujet de l'illustration par nous reproduite devient d'occurrence assez fréquente.—J. ST.-E



BEAUX-ARTS — MARCHANDE DE FLEURS A LONDRES, TABLEAU DE M^{LE} FOULD



1. Le président Cleveland.—2. J. Carlisle, sec. du Trésor.—3. R. Olney, proc.-général.—4. H. A. Herbert, sec. de la Marine.—5. J. S. Morton, sec. de l'Agriculture.—6. W. Q. Gresham, sec. d'Etat.—7. H. Smith, sec. de l'Intérieur.—
8. J. S. Lamont, sec. de la Guerre.—9. W. S. Bissell, Maître-Général des Postes

M. LE PRÉSIDENT CLEVELAND ET LES MEMBRES DU NOUVEAU CABINET AMÉRICAIN

LOUIS LOEP.
93.

L'AMOUREUX

L'amoureux a parfois d'étranges réticences
Qui produisent l'effet contraire à ses projets ;
Il exagère ainsi les plus simples sujets
Et ses termes obscurs sont pris pour des offenses.

D'un naturel fougueux, partant plein de licences,
Ce qu'il aime il le voit sous d'attrayants aspects :
L'imagination lui montre les objets
Sous un jour qui le pousse aux folles imprudences.

Il avance, il recule, il se rapproche, il fait,
À ses yeux, le soleil brille pendant la nuit.
C'est la complexité, l'anormal, l'antithèse.

Son corps de la fatigue ignore le malaise ;
Il porte l'adorée en lui, fardeau léger
Qui rend douce sa route et semble l'abrégé.

Marie - Edward Leves

Inédits, de la 4ème série des Poèmes du cœur.

CHRONIQUE

" Rien ne pèse tant qu'un secret :
" Le porter loin est difficile aux femmes."



Le métier de "chroniqueuse" est fertile en surprises. La malle du matin m'apporte invariablement un quelque chose d'inattendu. Un jour, c'est un bouquet des fleurs de l'amitié, de compliments plus ou moins flatteurs et sincères. Le lendemain, ce sont des invitations piquantes, épatantes même, et qui m'amuse énormément. Vous dire ce que j'éprouve de plaisir à dépouiller ces lettres.

L'autre jour, le hasard fit tomber de mes cartons un article intitulé : *Garçon*, écrit depuis quatre ou cinq ans au moins. C'était une scène intime, un badinage on ne peut plus innocent entre deux jeunes filles. Charmée du souvenir qu'il ravivait en ma mémoire, je vous en ai servi un tout petit extrait.

La blondette, musicienne émérite, qui faisait alors mes délices et à laquelle je faisais allusion, entraînée par le courant de la vie, avait pris sa volée en d'autres parages, et je ne l'avais pas revue depuis. Le lendemain de la publication de ma chronique, je trouvais dans ma correspondance une enveloppe grand format, largement bordée de noir.

L'élégance de la papeterie attira tout d'abord mon attention, puis l'écriture me frappa comme ne m'étant pas étrangère... et pourtant, je ne savais à qui la donner de mes proches ou de mes amis. J'ouvris avec crainte, malgré moi pour ainsi dire. Est-ce un des miens, pensai-je ? J'ai peur de ces messagers endeuillés. Le feuillet délicat contenait ces lignes.

15 février 1893.

" A l'amie d'autrefois, que je reconnais aujourd'hui sous le pseudonyme de "Jeanne l'Etoile," j'offre l'hommage d'une recrudescence de sympathie pour son souvenir des bons jours de jadis."

Hélas !

Le livre de la vie, est le livre suprême,
Qu'on ne peut ni rouvrir ni fermer à son choix ;
Le passage attachant ne s'y lit pas deux fois.
Mais le feuillet fatal se tourne de lui-même.
On voudrait revenir à la page où l'on aime
Et la page où l'on part est déjà sous nos doigts.

Puis une carte, aussi bordée de deuil, portant un joli nom de femme, faisait appel à ma sympathie.

Le même soir, un message discret volait à travers les espaces : " Viens, mon cœur t'appelle. Je te verrai avec bonheur !

Le lendemain, le facteur m'apportait une carte mortuaire :

" Please remember in your prayers the soul of my father."

Et ces mots : " Impossible de te venir ; mon deuil profond et récent m'interdit toute visite, mais je reçois toujours avec plaisir ceux qui viennent me voir. Je pars dans quelques semaines pour... ou pour le Ciel... sur la terre..."

Souffrant de la douleur de mon amie, je répondis : " Je viendrai dimanche, nous pleurerons nos morts !!! "

**

Quelques jours plus tard, la malle m'apportait une enveloppe épaisse et large à contenir à la fois l'attaque et la défense, Buies-Choquette. Fort intriguée, je glissai douillettement ma petite lame d'acier à travers les gonflements du papier et j'y trouvai, non pas un document testamentaire en ma faveur, comme je l'espérais déjà, mais une pointe en satin de couleur scandalisante, (rouge). Une femme que je ne connais qu'en passant, que je ne considère pas du tout comme une amie, (oh ! qu'elle me lise si goût lui en prend ; j'espère même qu'elle le fera, car je ris d'elle depuis ce temps) me félicitait de ma réponse à M. Paul Vibert et me demandait de vouloir bien tracer mon nom sur cette pièce, afin qu'elle la brode pour un *patch work quilt*... Travail de paresseuse qui consiste à utiliser toutes les retailles de soie, satin, peluche, dentelles que vous avez sous la main, pour en faire des couvertures de salon ou de lit, en couvrant ces petits morceaux de broderies diverses, les ornant par la peinture ou par des points de soie de couleurs différentes. Amusée de l'idée, je traçai de ma plus belle écriture :

Sur ce chef-d'œuvre de l'aiguille,
Où chacun brode à sa façon ;
Je trace un nom de vieille fille,
A vous d'en faire l'illustration.

Fière de mes succès, n'osant pas me relire par crainte de trouver mes vers boiteux, je fus prise de scrupule au mot *vieille*. Je me dis : Suis-je si vieille ? *La Presse*, en parlant de mon projet de bienfaisance, m'appelle jeune fille. Ces messieurs sont trop galants, il n'est pas du tout dans mes intérêts de passer pour une jeunesse quand je lance une œuvre aussi importante dans le public. Il peut se faire que je le désire dans dix ans, je vous le dirai alors. Pour le moment, j'aimerais bien qu'on me tienne compte des quatre cheveux blancs qui décorent si majestueusement mes tresses blondes et me donnent un tout petit cachet de sagesse. *Jeune*, n'en croyez rien, lecteur. Le pli de la pensée se forme sur mon front. J'ai cinquante ans, au moins, par la souffrance. J'ai bataillé depuis l'âge de quinze ans, sans avoir jamais pu me protéger, même contre la maladie, uniquement parce qu'il n'y avait pas dans tout le Canada une seule société de secours pour les femmes.

Vaillante entre toutes, je me dois à moi-même de le dire. Je suis restée au poste, trouvant en ma fierté naturelle le courage de ne rien devoir aux autres. Ce que j'ai souffert, je veux l'éviter à mes compatriotes. Je tiens à ce que cette "association" se fonde au plus tôt, et je saurai trouver dans mon cœur de femme les ressources suffisantes à la réussite de l'organisation.

Les directeurs sont déjà tous trouvés, et d'ici à quelques semaines nous serons incorporés. L'intérêt personnel active mon zèle. Je veux être la première sur les registres ; je paierai ma petite contribution, et si Jeanne l'Etoile tombe malade, l'association pourvoira à ses besoins et assurera son indépendance jusqu'à la fin de ses jours.

Mais je m'emballe sur ce sujet. Je dois vous amuser et non pas vous ennuyer de mes réflexions personnelles. Tout de même, vous savez qu'il y a un projet bienfaisant sur le tapis. Tenez vous sur le qui-vive et suivez les journaux.

**

Ma troisième surprise a été la visite d'une grande dame, toute de *seal* habillée, qui est venue me demander—devinez quoi ? Ni plus ni moins que de lui composer une requête à monsieur le lieutenant-gouverneur pour obtenir une augmentation de salaire à son mari, qui est employé du gouvernement. —Ah ! madame, que je lui dis, vous m'embar-

rassez fort. L'honorable M. Chapleau est *bleu* et moi je suis *rouge*. J'aurais peur qu'il y eut conflit dans nos opinions. J'aime autant ne pas m'aventurer sur ce terrain. Avec ça, qu'il pourrait bien se mettre en tête de ne pas faire grand cas de ma petite personnalité. Ce qui m'humilierait. Demandez donc à un homme influent dans la politique de vous faire cela.

—Non, mademoiselle, me dit la dame en question. Je préfère que ce soit vous. Mon mari a écrit lui-même, à plusieurs reprises différentes ; mais son style est froid. Vous sauriez mieux quoi dire. Expliquez surtout que nous avons beaucoup d'enfants....

—Ah !... et vous venez à moi, madame. Vous vous êtes trompée.... Je vais immédiatement expédier une dépêche au lieutenant-gouverneur : " Abolissez la loi des cent acres,...." et cela au plus vite !

**

Voilà que je vous ai livré des secrets bien intimes, vous ne m'en voudrez pas, j'espère, sachant que :

Rien ne pèse tant qu'un secret,
Le porter loin est difficile aux dames.
Et je sais même, sur ce fait,
Bon nombre d'hommes qui sont femmes.

JEANNE L'ETOILE.

On discute, dans une société de savants, sur la question de savoir quelle est la science la plus ancienne.

—C'est la médecine, dit le vieux docteur Zède.

—? ?

—Dame ! depuis que le monde est monde, les hommes... meurent !

**

Petit dialogue conjugal.

Elle —C'est aujourd'hui le jour de ma naissance. Et pas un cadeau. Pas une fleur. Rien !

Lui.—A quoi bon vous rappeler chère amie, que vous avez un an de plus ?



WILLIE TILLBROOK

Fils du

MAIRE TILLBROOK

de McKeesport, Pa., avait une protubérance scrofuleuse sous une oreille. Le médecin la lança et il se fit une plaie coulant continuellement laquelle se changea en érysipèles. Mde Tillbrook lui donna de la

Sarsepareille de Hood

et le mal disparut ; il devint parfaitement bien et c'est à présent un robuste garçon, plein de vie. Les autres parents dont les enfants souffraient d'impuretés dans le sang devraient profiter de cet exemple.

Les PILULES de HOOD guérissent la constipation habituelle en rétablissant l'action péristaltique des voies alimentaires.

LAPRES & LAVERGNE

PHOTOGRAPHES

360, ST-DENIS, MONTREAL

M. J. N. Laprés appartenait autrefois à la maison W Notman & Fils.—Portraits de tous genres et à prix courant.—Téléphone Bell, 723

BANQUE DU PEUPLE

ASSEMBLÉE ANNUELLE

\$155,000 l'année dernière — Un nouvel édifice projeté. — Exposé du caissier

L'assemblée annuelle des actionnaires de la Banque du Peuple a eu lieu lundi, le 6 mars à trois heures, sous la présidence de M. Jacques Grenier. Étaient présent, MM. G. S. Brush, vice-président; A. Leclaire, M. Branchaud, Wm Francis, A. Prévost, J. Y. Gilmour, John Morrison, M. Bourque, Whitman, P. P. Martin, W. S. Evans, L. Armstrong, Nolan de Lisle, S. Bailey, E. Desjardins et J. Tasker.

Avant de procéder, le président expose que jus qu'ici, on avait coutume de nommer un président et un secrétaire, mais il est d'avis qu'on devrait adopter le système en usage dans les autres institutions de ce genre, où le président occupe le fauteuil, pendant que le secrétaire ou le caissier remplit la charge de secrétaire de l'assemblée. Cependant, ajoute-t-il, c'est, pour le présent, une question à décider.

L'assemblée s'est prononcée unanimement en faveur de cette suggestion. M. Grenier a alors occupé le fauteuil, et M. J. R. Bousquet caissier, s'est acquitté de la charge de secrétaire.

Le président a donné lecture du rapport des directeurs, que nous publions ci-après :

Rapport annuel des directeurs

Les Directeurs ont l'honneur de soumettre aux Actionnaires le Rapport ainsi que l'état général des affaires de cette banque, pour l'année finissant le 28 février 1893.

Les profits nets de l'année, établis après avoir déduit les dettes mauvaises et douteuses, ainsi que les frais généraux de l'administration, ont été de \$155,220.72.

A ce montant, il convient d'ajouter la balance au crédit du compte des profits et pertes de l'année dernière, soit \$12,441.21, ce qui porte le montant des profits à la disposition de la banque, à \$167,661.92.

De ce montant, nous avons payé des dividendes au taux de six pour cent par année, soit \$72,000, et nous avons placé à la réserve une somme de \$70,000, ce qui laisse une balance au compte des profits et pertes de \$25,661.61 au 1er mars 1893.

Une agence de cette banque a été ouverte en mai dernier, sur la rue Notre-Dame-Ouest, les industries manufacturières et autres, qui progressent dans ce quartier, ainsi que le montant considérable d'affaires qui s'y transigent, nous portent à croire qu'un commerce de banque peut être fait avec avantage dans cette localité; nous avons, afin d'accommoder le grand nombre de déposants de ce quartier, attaché à cette agence un département d'épargne, et le montant d'affaires déjà obtenu, par son importance, confirme nos prévisions sur les avantages offerts.

Nous avons décidé de l'ouverture d'une succursale dans la ville de St-Hyacinthe, les industries nombreuses et prospères de cette ville, ainsi que la richesse en produits agricoles des districts environnants, nous font espérer obtenir, dans un avenir rapproché, un montant d'affaires assez important.

Il a été jugé nécessaire, durant l'année, de fermer notre agence de Coaticook, les résultats obtenus jusqu'à présent, ainsi que le peu de perspective d'un développement futur de nos intérêts dans cette localité, justifient cette décision.

Nous sommes heureux de reconnaître les bons services rendus à l'Administration par les nombreux employés et officiers de cette Institution, leur fidélité et assiduité ont contribué largement à faciliter le succès de nos opérations.

Par ordre du Bureau,
J. GRENIER,
Président.

Montréal, 1er mars 1893.

ÉTAT DES PROFITS POUR L'ANNÉE EXPIRANT LE 1er MARS 1893

DT.	
Dividende de 3 pour cent payé le 1er septembre 1892.....	\$36,000 00
Dividende de 3 pour cent payable le 6 mars 1893..	36,000 00
Montant porté au Fonds de Réserve.....	70,000 00
Balance portée au crédit du compte de Profits et Pertes.....	25,661 93
	\$167,661 93
Ct	
Balance du compte de profits et pertes au 28 février 1892.....	\$12,441 21
Profits nets établis après avoir déduit les dettes mauvaises et douteuses de l'année ainsi que les frais généraux d'administration.....	155,220 72
	\$167,661 93

ÉTAT GÉNÉRAL, MARDI SOIR, 23 FÉVRIER 1893

DT	
Billets de la Banque en circulation..	752,446.00
Dépôts ne portant pas intérêt.....	1,537,383.27
Dépôts portant intérêt.....	3,825,383.10
Balance due aux autres banques.....	37,221.09
Capital.....	\$1,200,000.00
Fonds de réserve.....	550,000.00
Profits et pertes.....	25,661.93
Dividende No 94 payable le 6 mars 1893.....	36,000.00
Dividendes non réclamés.....	4,912.42
	1,816,104.35
	\$7,969,041.71
Ct.	
Espèces.....	\$ 106,536.02
Billets de la Puissance.....	288,430.04
Fonds de garantie pour circulation.....	38,570.03
Billets et chèques d'autres banques incorporées dans la Puissance.....	160,912.60
Balance due par les autres banques.....	67,835.05
Prêts à demande sur actions et autres valeurs publiques.....	1,230,304.65
Immédiatement réalisable.....	1,392,451.18
Prêts et comptes courants.....	5,793,328.33
Billets en souffrance garantis.....	31,632.65
Billets en souffrance non garantis.....	46,466.12
Hypothèques.....	83,206.75
Biens fonciers.....	85,077.68
Édifices de la Banque..	66,760.44
	\$7,969,041.71

J. S. BOUSQUET, Caissier.

DISCOURS DU PRÉSIDENT

Messieurs—Jusqu'à samedi dernier les directeurs et tous les actionnaires pouvaient se féliciter de notre rapport, qui est meilleur que tous les précédents. Je dis jusqu'à samedi dernier, parce que c'est ce jour-là que nous avons perdu notre procès en Angleterre. Lorsque je mentionne ce fait ce n'est pas pour vous décourager, parce que notre rapport, malgré cela, est encore bon, parce que nous avons mis de côté une certaine somme pour parer à cette éventualité, et j'espère que vous nous approuverez en cela. Nous avons eu gain de cause ici, il est vrai qu'il n'y avait que 3 juges contre 2 et d'après notre aviseur légal nous avions raison d'espérer

de triompher de l'autre côté, mais nous avons été déçus. Le jugement est pour \$35,000, avec les frais \$45,000.

Nous avons pensé qu'une somme de \$20,000 pouvait être suffisante pour cet objet et que la somme de \$5,000 pourrait être portée au compte des profits et pertes.

Les directeurs ont cru devoir mettre la moitié de la somme sous cette dernière rubrique. Je crois que vous êtes tous d'opinion que nous aurons le même succès l'an prochain, vous ne devez pas supposer que nos affaires diminueront; nous comptons progresser.

Nous devons certainement être satisfaits. Notre fonds de réserve devrait être de 50 p.c. de notre capital, parce qu'il ne nous faut que \$50,000 pour le porter à ce chiffre. Si l'année prochaine est aussi prospère nous n'aurons aucune difficulté à atteindre ce montant et d'avoir \$25,000 pour rencontrer notre dernière perte.

Cette malheureuse transaction n'est pas imputable à ce bureau; elle a été opérée par une de nos agences à Québec. Je ne crois pas que les directeurs puissent rien se reprocher à propos de cette affaire, au sujet de laquelle des messieurs autorisés nous ont remis un avis affirmant qu'elle était parfaitement correcte, et que celui qui avait escompté la note était aussi responsable. Mais ceci est une chose passée. Laissez-nous parler de l'avenir, dont la perspective est brillante, et j'espère que l'année prochaine nous serons en mesure de payer un dividende plus élevé. Je ne désire pas augmenter le fonds de réserve de plus de 50 p.c., mais augmenter le bénéfice des actionnaires en payant un dividende de 7 à 8 pour cent. J'espère que le second dividende de l'année prochaine, après avoir fait face à toutes nos obligations et élevé notre fonds de réserve à 50 p.c. de notre capital, sera de 3 1/2 au lieu de 3 p.c. pour les six mois.

J'ai maintenant une chose très importante à vous soumettre. Vous avez été avisés de la location de la banque, et vous voudrez bien admettre que par suite des extensions de nos affaires nos bureaux ne sont pas assez grands. Beaucoup d'entre vous savent que nous avons acquis les deux magasins voisins, que nous avons préparé un plan et donné les principaux contrats pour l'érection de la bâtisse l'année prochaine. J'espère que chaque actionnaire considérera l'importance de cette construction, laquelle ne peut qu'être utile au crédit de l'institution. Ce sera aussi une source de revenus pour les actionnaires. La bâtisse y compris le prix de cette banque, coûtera environ \$200,000, et comme nous aurons en tout trente bureaux à louer, nous espérons retirer 4 à 5 p.c. d'intérêt et le loyer de la banque gratuit. Le caissier vous tiendra au courant des progrès accomplis par la banque pendant ces dernières années. Si aucun de vous, messieurs, a ensuite des questions à poser, nous serons heureux d'y répondre.

ADRESSE DU CAISSIER

J'ai cru qu'il serait préférable d'abréger mes remarques sur le commerce en général, cette année, afin de pouvoir entrer, avec une minutie qui pourra peut-être paraître excessive dans les détails des progrès accomplis par notre banque depuis que j'ai été appelé à partager avec le bureau de direction la responsabilité de la gestion de ses affaires; mais ces détails seront, je crois, appréciés par tous les actionnaires qui suivent nos progrès avec un bienveillant intérêt.

Il suffit de jeter un coup d'œil, si rapide qu'il soit, sur le rapport et les états de compte qui vous sont soumis et les documents semblables qui vous ont été soumis en 1885, pour être frappé du remarquable développement des affaires de cette

institution depuis cette époque, à travers les bonnes et les mauvaises années et en face de la compétition la plus vive.

C'est grâce à l'attention la plus minutieuse et la plus stricte surveillance de nos affaires que nous avons pu prendre sur nos excédents de bénéfice, d'année en année, pour effectuer des améliorations internes très importantes, pour établir des succursales et les soutenir pendant leurs débuts et pour acquérir comme nous prétendons l'avoir acquise, une position de premier rang parmi les banques les plus solides de la Puissance du Canada; car nous avons foi dans la garantie que nous offrons à nos clients, dans notre situation libre de tout embarras, de toute immobilisation de capital, dans la haute classe et le choix proportionné de nos placements.

Sans doute les dividendes que nous avons payés jusqu'ici n'ont pas été considérables, mais vos directeurs sont convaincus que la question de gros dividendes doit être subordonnée à celle de la sécurité de vos affaires.

En comparant tous les items importants du bilan de cette année avec ceux du bilan qui vous a été présenté à l'assemblée dernière, nous constatons que nos dépôts ont augmenté de plus de \$1,360,000, et j'ai grand plaisir à constater que cette augmentation ne provient pas de quelques dépôts, mais de sommes comparativement petites et en grandes parties de soldes de comptes courants, dont le résultat est une augmentation considérable dans la clientèle de la banque.

Notre circulation est de \$752,443, ce qui donne une augmentation de \$17,592.

Notre fonds de réserve est maintenant de \$550,000, ayant été augmenté de \$70,000 et nos profits nets dépassent de \$56,137.44 ceux de l'exercice précédent.

Passons maintenant à l'actif: le numéraire et les billets de la Puissance se montent à \$394,980.03, soit \$58,493.17 de plus que l'année dernière; nos placements à demande et à courte échéance se chiffrent par \$1,230,304.03, encore une augmentation de \$782,428.85.

L'actif réalisable immédiatement, le numéraire et les placements remboursables à demande représentent plus de trente (30 p.c.) pour cent de nos engagements vis-à-vis du public, qui se montent à \$6,152,137.36 sur nos autres placements, prêts, escomptes et avances, se montant à \$5,798,932.33, l'augmentation des douze derniers mois est de \$571,051.94.

Nous avons maintenant 18,000 personnes à qui nous prêtons de l'argent; 10,000 déposants et 612 actionnaires. Ce devrait être une source immense de force pour la banque, car toute cette clientèle est intéressée, financièrement, à notre prospérité.

La comparaison de la position actuelle de la banque avec celle qu'elle occupait en 1885, c'est-à-dire huit ans d'intervalle, donnera une idée des efforts effectués et des progrès accomplis.

Pour permettre de faire cette comparaison en un clin-d'œil, j'ai préparé un tableau comparatif des trois items les plus importants de notre bilan:

	Circulation	Dépôts	Prêts et Av.
1885.....	277,359	1,305,868 37	2,765,281 39
1887.....	944,544	2,340,919 76	4,021,074 62
1889.....	833,234	3,641,598 28	5,130,191 63
1891.....	700,824	3,961,792 73	5,518,134 92
1893.....	752,446	5,362,766 37	7,024,235 53

L'accroissement de nos dépôts de \$1,305,868.37 à \$5,362,700.00 de notre circulation de \$277,359 à \$751,446, de nos avances de \$2,765,284.39 à \$7,024,236.36 et de nos profits de \$76,000 à \$155,500, est une chose dont nous pouvons sincèrement nous féliciter.

De fait, l'accroissement de nos affaires a été si considérable que, comme M. le Président vient de vous le dire il y a quelques ins-

tants, nous avons acheté les propriétés voisines et nous allons y construire un édifice de proportions convenables pour la dignité croissante de la banque, ce qui contribuera sans doute, tout en nous procurant un emplacement lucratif pour nos capitaux, à nous attirer la clientèle en augmentant la confiance et le respect du public.

Il nous faudra, je suppose, payer de plus gros dividendes dans un plus gros édifice. Dans tous les cas, nous espérons que nos nouveaux bureaux seront encore plus profitables que les anciens et que nous aurons le plaisir de vous y rencontrer, dans les années futures, avec un bilan aussi satisfaisant que celui d'aujourd'hui.

En adressant la parole à l'assemblée des actionnaires de cette institution l'année dernière, dans cette salle, au sujet du commerce de cette province en général, j'exprimais ma conviction que, en ce qui concernait la longue liste et le montant considérable du passif des faillites à cette époque, c'était le résultat des circonstances défavorables qui étaient déjà de l'histoire du passé, et j'ajoutais que la perspective et la condition actuelle du commerce, de l'industrie et de l'agriculture étaient meilleures et promettaient mieux que de coutume.

Cette perspective favorable, en mars 1892, était due à notre immense récolte de 1891 et aux prix élevés que nous en retirions.

Mes prévisions se sont complètement réalisées. Avant même de consulter les chiffres indiquant le volume et la condition des affaires pendant l'exercice qui vient d'être clos, personne n'hésitera à déclarer que l'année 1892 a été beaucoup plus prospère que 1891 et 1890.

Parmi les influences favorables qui ont stimulé les affaires pendant l'année, une des plus marquées a été le mouvement de la bonne récolte de 1891, dont les résultats se sont fait sentir d'une façon très sensible dans les six premiers mois.

Les cultivateurs, voyant leurs récoltes sur pieds assurées ont vendu librement leur surplus de la récolte précédente, ce qui a donné une impulsion considérable aux affaires de tous genres; ce qui a créé une demande active pour les capitaux et amené les marchands de la campagne sur nos marchés comme acheteurs des produits de nos manufactures.

L'exportation des produits domestiques a été réellement d'un volume extraordinaire et le commerce et l'industrie en ont ressenti l'effet dans toutes les directions.

En résumé, je crois que si nous prenons l'avis de tous les hommes d'affaires, il résulterait de cette consultation que, quoique l'année n'a pas été d'une prospérité éclatante, elle a été une année de bons profits dans toutes les branches.

La consommation d'à peu près tous les genres de marchandises a été considérable; le commerce d'épicerie, dans toutes ses branches, a joui également d'une bonne part d'activité avec des prix raisonnablement rémunérateurs.

Le commerce des nouveautés en général n'avait pas été depuis bien des années, dans une position aussi favorable qu'aujourd'hui, à la fin d'une saison de succès satisfaisant.

Non seulement la distribution des marchandises a été active, mais ces marchandises sont passées dans la consommation; elles ont été payées et le prix en est retourné aux manufacturiers, ce qui explique pourquoi la collection a été bonne.

Cette activité, ces bons prix, ont été spécialement remarquables dans les produits manufacturés, à la tête desquels se trouvent les produits de notre grande industrie des cotonnades, dans toutes ses lignes, de l'industrie de la chaussure, des lainages, etc.

Si nous passons maintenant aux produits agricoles, nous trouvons que les éleveurs, surtout ceux qui font l'engraissement du bétail, n'ont pu en une année trop profitable.

Les producteurs de blé ont souffert de l'extrême bon marché des prix, mais cette perte a été compensée en partie par leurs produits sur d'autres récoltes. Mais la Province ne fait que peu d'élevage et ne produit que peu de blé, de sorte que ses revenus internes provenant de l'agriculture n'en ont pas beaucoup souffert.

La récolte du foin de 1892 dans la Province, a été considérable et de belle qualité; et, coïncidence heureuse, la récolte anglaise de fourrage ayant été pauvre, la nôtre y a trouvé un marché avantageux dans la Grande-Bretagne, et on a fait de grosses sommes d'argent dans l'exportation sur les marchés anglais de notre foin canadien qui y donne complète satisfaction.

L'industrie laitière, et, en particulier, la fabrication du fromage, aidée par les travaux importants du département fédéral de l'agriculture, des fermes d'expérimentation, de leurs directeurs et professeurs, stimulée aussi par l'aide donnée par la province, prend certainement une importance de plus en plus grande chaque année et il y a eu un progrès très marqué dans cette industrie parmi les cultivateurs de notre province.

Nos concitoyens paraissent s'être réveillés et s'être mis à l'œuvre pour améliorer leur système de fabrication, et ils ont si bien réussi que les meilleurs fromages d'Ontario ou des Cantons de l'Est peuvent, seuls, rivaliser avec eux. Et ils sont déterminés à continuer encore à se perfectionner.

La valeur totale du fromage expédié de notre port, pendant la dernière saison, a dépassé \$11,000,000, la fabrication a dépassé celle de l'année dernière; les rapports des exportations donnent pour 1892 le chiffre de 1,651,798 meules, contre 1,352,620 en 1891, soit une augmentation marquée de 299,178 meules.

Les ventes en général se sont faites à des prix satisfaisants pour les producteurs et tout indique que l'Angleterre est prête à absorber tout ce que nous pouvons produire, pourvu que la qualité soit bonne, car, malgré que la production, cette année, ait été la plus considérable qu'on ait encore vue, le stock resté ici est plus léger qu'il n'a jamais été.

Que nos fromagers y voient donc un encouragement à maintenir la qualité de leurs produits. Il n'y a pas de raison non plus pour que nos cultivateurs n'excellent pas également dans le beurre; malheureusement, nous devons constater que jusqu'ici la plus grande partie de notre beurre est classée au-dessous de la première qualité, quoique quelques-unes de nos exportations aient été de splendide qualité.

Il y a donc matière d'amélioration dans l'industrie du beurre; si nous pouvions produire un meilleur article, il serait aussi facile de lui trouver un marché lucratif que pour notre fromage et la classe agricole en retirerait des bénéfices considérables. Aucun cultivateur ne doit craindre de ne pas trouver un marché pour son beurre, à bon prix, s'il est de première qualité.

Et puisque l'industrie laitière a pris une importance si considérable dans notre pays depuis quelques années, nos compatriotes devraient aussi porter attention sur la production du lard. C'est une des industries les plus importantes de notre agriculture et il faut espérer que, avant longtemps, un grand nombre de nos compatriotes s'y adonneront et seront bientôt en état de fournir à nos besoins locaux pour lesquels nous avons maintenant recours aux cultivateurs d'Ontario.

Pour conclure, je dirai que les classes mercantiles et agricoles, ainsi que les industrielles, ont eu une bonne année et sont dans une bonne position; la demande à l'étranger pour tous nos produits est bonne; nos banques ont d'amples capitaux à la disposition de notre commerce et elles ne manquent point de confiance en l'avenir des affaires dans toutes les parties du

pays et dans toutes les branches de l'agriculture, du commerce et de l'industrie.

M. John Morrison parla de l'excellence du rapport, le meilleur qu'il ait jamais eu entre les mains. Il ne pense pas que, dans la ville, il y ait aucune autre institution ayant donné autant de si beaux profits durant un si grand nombre d'années.

L'AUDITION

A la demande de M. J. Y. Gilmour, M. Nolan de Lisle, l'un des auditeurs, fit un rapport du travail des auditeurs. Ces derniers ont audité les livres deux fois, d'abord en septembre, puis il y a quelques semaines. Ils ont examiné chaque compte avec soin, ils ont vu les rapports des agences, les actions, les débetures et tous les documents concernant les affaires de la banque, et tout était parfaitement correct. Ils ont aussi compté les espèces et ont trouvé le compte exact.

M. Nolan de Lisle félicita la banque sur le nouveau système qu'elle a adoptée et d'après lequel l'inspecteur a visité les succursales et rapporté par écrit toutes les transactions se rapportant à la banque et au sujet desquelles on entretenait des doutes, et a fait les recommandations qu'il a jugées convenables. Tout l'argent qui a passé par les agences a été exhibé et pour celles où il y avait des comptes arriérés, il a fait des remarques dans son rapport au sujet de l'opportunité de clore ou non ces comptes. Il est à espérer, dit-il, que les directeurs conserveront le système. M. J. Y. Gilmour exprima le plaisir que lui avait fait le rapport de M. de Lisle et proposa que vu que les affaires de la banque avaient augmenté en importance, les directeurs considèrent si, oui ou non, il serait convenable d'augmenter la rémunération des auditeurs.

La motion fut secondée par M. W. S. Evans et adoptée à l'unanimité, le président promettant que les directeurs prendraient la question en considération.

Le président proposa alors que le rapport des directeurs ainsi que celui des auditeurs soient reçus et adoptés.

M. G. S. Brush, seconda la motion qui fut adoptée à l'unanimité.

M. J. Y. Gilmour proposa, secondé par M. John Morrison et il fut résolu à l'unanimité que MM. P. P. Martin, Nolan de Lisle et Louis Armstrong soient nommés auditeurs pour l'année courante.

M. S. Bailey proposa: Qu'un vote de remerciements soit offert par les actionnaires au président, aux directeurs, au caissier et aux officiers pour la manière satisfaisante avec laquelle ils ont géré les affaires de la banque.

Cette motion a été secondée par M. E. Desjardins et adoptée à l'unanimité.

M. Bousquet a offert ses remerciements en son nom et au nom des employés de la banque et a fait de grands éloges de ces derniers pour les soins consciencieux avec lesquels ils avaient rempli leurs devoirs.

Le président répondit au nom des directeurs et fit l'éloge du personnel de la banque, lequel était efficace.

Sur motion de M. John Morrison, on a voté des remerciements au président pour avoir dirigé l'assemblée.

CERTES, VOUS LISEZ

Les nombreux témoignages sur la Sursépareille de Hood, publiés ici. Ils sont de gens estimables, établissent des faits certains et montrent hors de tout doute que celle de Hood guérit. Pourquoi n'en essayez-vous pas? Soyez sûr qu'elle est bien de Hood.

La constipation et tous maux de gorge digestifs et du foie sont guéris par les PILULES DE HOOD. Sans pareille comme pilules de repos.

La Salsepareille d'AYER

Est supérieure à toutes les autres préparations se disant dépuratives du sang. La première de toutes, parce que le principal ingrédient employé à sa fabrication est l'extrait véritable de la racine de salsepareille de l'Honduras, la variété la plus riche en propriétés médicinales.

Guérit le Catarrhe. Aussi, parce que la Bardane Jaune est cultivée expressément pour la Compagnie et est toujours fraîche et de la meilleure qualité. Avec un soin égal et judicieux, chacun des autres ingrédients est choisi et combiné. Elle est

La Médecine Supérieure

parce qu'elle est toujours la même, en apparence, goût et effet. Elle est grandement concentrée, et de petites doses seulement sont nécessaires. Elle est, en conséquence, le dépuratif du sang le plus économique qui existe. Elle rend

Guérit LES SCROFULES les aliments nutritifs, le travail agréable, le sommeil réparateur et la vie pleine de bien-être. Elle recherche toutes les impuretés dans le système et les expulse sans faire de mal par les voies naturelles. La Salsepareille d'AYER donne à la démarche l'élasticité, et aux vieillards et aux infirmes, la santé, les nouvelles forces et la vitalité.

La Salsepareille d'AYER,

Préparée par le Dr. J. C. Ayer & Co., Lowell, Mass. Vendue par tous les Droguistes. Prix \$1; six Bouteilles, \$5.

Elle en a guéri d'autres, elle vous guérira.

ECHANTILLON GRATIS DE CHOCOLAT MENIER

En envoyant une carte postale à C.-Alfred Chouillon, Montréal, vous recevrez un échantillon de leur délicieux Chocolat importé, avec mode d'emploi.

Savez-vous Pourquoi

Nos ventes augmentent toujours tous les ans? C'est que nous ne vendons que de bons meubles, solides et élégants. Nous vendons argent comptant et nous accordons un escompte de 10 p.c. sur toute vente au-delà de \$10.00.

RENAUD, KING

AN^D

PATTERSON

MEUBLES & LITERIE

Gros et Détail

652, Rue Craig, 652

P.S.—Emballage gratis et escompte spécial aux acheteurs hors de Montréal.

CHOSSES ET AUTRES

—Les surintendants d'écuries des compagnies de chars urbains assurent que les chevaux gris sont plus forts et et vivent plus longtemps que les chevaux de toute autre couleur.

—Il se trouve plusieurs grosses familles dans le village de Media, en Pennsylvanie : Samuel Field a 28 enfants ; Joseph Chandler, 25 ; James Barrett, 16 ; et William Wright 16.

—Un singulier moyen de forcer les gens à payer leur taxes existe dans quelques villes de la Saxe. Une liste de tous les retardataires est envoyée à tous les débiteurs de boisson, et ces derniers ne peuvent vendre aucune boisson à ceux qui n'ont pas payé leurs taxes, sans encourir une semaine de prison et payer 100 marks d'amende.

Il faut avouer que cette loi présente un caractère tout à fait allemand.

UN HOMME PRÉVENU EN VAUT DEUX

Apprenant que l'écoulement des billets de la Loterie Mont Royal se faisait rapidement à raison surtout de l'augmentation de son prix capital qui de \$1500 00 a été porté à \$2,000 00, Odilon Rodrigue, jeune barbier, de Longueuil, s'empresse, sans bruit, d'acheter un billet de 10 cts bon pour le tirage du 7 courant

Résultat de sa prévoyance : Son billet qui portait le No 43,399 lui a fait encaisser \$2000 00, produit du gros lot.

Le 15 Mars prochain, la loterie "Mont Royal" fera son tirage de 25 cts. Le gros lot dans cette catégorie est de \$3,750 00.

Hâtez-vous d'acheter des billets.



TRAINS SPECIAUX

POUR

COLONS ET LEURS MENAGES

QUITTERONT

Carleton Junction à 9.00 p.m. mardi,

les 7, 14, 21 et 23 mars ; les 4,

11, 18 et 25 avril 1863

Pourvu que le nombre des colons et des effets soient suffisants.

Cette disposition de trains rapides est prise dans le but de donner aux nouveaux colons l'avantage d'accompagner et de voyager en même temps que leur bagages et approvisionnement.

Pour les colons qui désirent voyager sans bagages, des trains partent de Montréal à 9.40 p. m., chaque jour de la semaine avec des chars colons attachés.

Pour autres informations, lisez le pamphlet FREE FACTS, FARMS & SLEEPERS, qui sont donnés gratis sur application à l'agent de billets le plus proche, ou s'adresse aux

BUREAU des BILLETS à Montréal

222 RUE SAINT-JACQUES

DRS MATHIEU & BERNIER

Chirurgiens-dentistes, coin des rues du Champ-de-Mars et Bonsecours, Montréal. Extraction de dents par le gaz ou l'électricité. Dentiers faits avec ou sans palais. Restauration des dents d'après les procédés les plus modernes.

UNE DOSE

LE GRAND TAKE INFEST

Remède contre la toux \$5c. 50c. \$1



Guérit la Consommation, la Toux, le Croup, les Maux de Gorge. En vente par tous les pharmaciens avec garantie.

Vendu par B. E. McGALE



10 cents — BILLETS — 10 cents

PROCHAIN TIRAGE

Mardi, les 14 et 28 Mars 1893

PRIX CAPITAL \$1,000.00

NOMENCLATURE DES LOTS

1 Lot valant....	\$1,000.00	\$1,000.00
1 do	500.00	500.00
1 do	250.00	250.00
1 do	100.00	100.00
2 Lots valant....	50.00	100.00
5 do	25.00	125.00
25 do	5.00	125.00
100 do	2.50	250.00
500 do	1.00	500.00

LOTS APPROXIMATIFS

100 Lots valant....	\$250.00	\$250.00
100 do	1.00	100.00
999 do	1.00	999.00
999 do	1.00	999.00

2334 Lots valant.....\$5,298.00

Les demandes des billets seront reçues jusqu'à neuf heures le jour même du tirage. Toute demande par le courrier parvenant le jour même du tirage est appliquée au tirage suivant.

Les noms des gagnants ne sont pas livrés à la publicité sans une autorisation spéciale.

Bureau principal : 78, rue St-Laurent P. O. Boite 987. MONTREAL

Ed. C. LALONDE, Gérant

On demande des Agents.



LES TORTURES CORPORELLES

Une femme qui a longtemps souffert du Beau Mal nous écrit : " Une de mes amies me conseilla d'essayer le " Régulateur de la Santé de la Femme " du Dr J. Larivière de Manville, R. I. et après en avoir pris une bouteille sans beaucoup de succès, j'étais décidée de ne plus continuer. Mon amie me conseilla de persévérer et avant d'en avoir pris trois bouteilles je commençai à ressentir un grand soulagement. Je continuai à en faire usage et aujourd'hui je suis complètement guérie. Ce remède est le véritable ami de la femme." A vendre chez la plupart des pharmaciens ainsi que mes " Females Porous Plasters " (les seules emplâtres recommandées par les meilleurs médecins) que j'envoie aussi par la malle sur réception de 25 cents en timbres de poste. EVANS & SONS, Agents pour le Canada.

ANNONCE DE

John Murphy & Cie

AVIS

Les marchandises suivantes viennent d'être reçues dans les différents départements de fantaisie.

DENTELLES NOIRES

Magnifiques dentelles noires pure soie d'un pouce à six pouces de largeur. Dentelles noires, Chantilly, Guipure, etc., etc.

Dans toutes les largeurs, qualités et prix

NETTES POUR ROBES

Stock immense de nettes de toutes sortes pour robes, mesurant 1/4 verge de largeur, dans tous les prix.

NOS BRODERIES NOUVELLES

Des milliers de verges de broderies nouvelles importées directement de St-Gall. Nos broderies nouvelles font l'admiration de tous, il est incontestable que nos broderies ne peuvent être surpassées sous le rapport du fini et de la qualité. Nous avons le contrôle exclusif d'au-delà 1000 patrons qui sont ce qu'il y a de plus beau sur le marché. Toutes nos pratiques devront s'empressez de visiter ce département afin d'avoir un bon choix.

JOHN MURPHY & CIE

coin des rues Notre-Dame et St-Pierre

Au comptant et à un seul prix

tel. Tel. 2193

Federal Tel. 58

V. ROY & L. Z. GAUTHIER

Architectes et évaluateurs

162—RUE SAINT-JACQUES—162

(Block Barron)

VICTOR ROY.

L. Z. GAUTHIER.

Téléphone no 2113.

LES CAUSERIES FAMILIÈRES

52 NUMÉROS PAR AN

24 Gravures coloriées, 15 Patrons découpés, 12 Planches de patrons et broderies. Modes pratiques, savoir-vivre, partie littéraire morale et soignée.

\$4.00 PAR AN

Edition noire à \$2.40, avec 12 gravures coloriées et 15 patrons découpés. \$3.20 par an, à l'étranger.

Directrice : Mme LOUISE D'ALQ,

4, rue Lord-Byron, Paris

Abonnements reçus au Monde Illustré.

A VENDRE

Une machine à tricoter,

BON MARCHÉ

S'adresser : 40, place Jacques-Cartier

A1. Un Article Parfait



La qualité la plus pure de Crème de Tartrate ; le meilleur Bi-Carbonate de Soude à double cristallisation est employé pour la préparation de cette Poudre à pâtisseries. Il a toujours été coté A1 dans les familles depuis au-delà de 30 ans et est maintenant (si possible), meilleur que jamais. Tous les Meilleurs Epiciers le vendent

ATTRACTION sans PRECEDENT

Plus d'un quart de million distribué



Compagnie de la Loterie de l'Etat de la Louisiane

Incorporée par la Législature pour les fins d'éducation et de charité, et ses franchises d'opérer, être parties de la présente constitution de l'Etat en 1878, par un vote populaire écrasant

Laquelle expire le 1er Janvier 1895

Les Grands Tirages Extraordinaires ont lieu semi-annuellement (Juin et Décembre) et les Grands Tirages Simples ont lieu mensuellement les dix autres mois de l'année. Ces tirages ont lieu en public, à l'Académie de Musique, Nouvelle-Orléans, La. " Nous certifions par les présentes que nous surveillons les arrangements faits pour les tirages mensuels et semi-annuels de la Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane que nous gérons et contrôlons personnellement les tirages nous-mêmes et que tout est conduit avec honnêteté, franchise et bon foi pour tous les intéressés ; nous autorisons la Compagnie à se servir de ce certificat avec des facsimile de nos signatures attachés dans les annonces.

Ed. E. E. E.

J. A. E. E.

M. A. E. E.

Commisaires

Nous, les soussignés, Banques et Banquiers, paierons tous les prix gagnés aux Loteries de l'Etat de la Louisiane qui seront présentés à nos caisses

R. M. Walmsley, Prés. Louisiana National Bk Jno. M. O'Connor, Prés. State National Bk A. Baldwin, Prés. New Orleans National Bk Carl Kohn, Prés. Union National Bk

Le tirage mensuel de \$5 aura lieu

à l'ACADÉMIE DE MUSIQUE, NOUVELLE-ORLÉANS.

MARDI, 11 AVRIL 1893

PRIX CAPITAL - - \$75,000

100,000 BILLETS DANS LA ROUE

LISTE DES PRIX

1 PRIX DE \$75 00 est.....	\$75,000
1 PRIX DE 20,000 est.....	20,000
1 PRIX DE 10,000 est.....	10,000
1 PRIX DE 5,000 est.....	5,000
2 PRIX DE 2,500 sont.....	5,000
5 PRIX DE 1,000 sont.....	5,000
25 PRIX DE 300 sont.....	7,500
50 PRIX DE 200 sont.....	10,000
100 PRIX DE 100 sont.....	10,000
100 PRIX DE 60 sont.....	6,000
500 PRIX DE 40 sont.....	20,000

PRIX APPROXIMATIFS

100 PRIX DE 100 sont.....	10,000
100 PRIX DE 60 sont.....	6,000
100 PRIX DE 40 sont.....	4,000

PRIX TERMINAUX

1,998 PRIX DE 20 sont.....	39,960
----------------------------	--------

1,434 prix se montant à..... \$265,460

PRIX DES BILLETS:

Le billet \$5; Deux cinquième \$2; Un cinquième \$1; Un dixième 50c; Un vingtième 25c.

Prix pour les clubs : 11 billets complets ou sur quiva est en fractions de billets pour \$50.

Tarifs spéciaux pour agents requis partout IMPORTANT.—Envoyez tout argent par l'Express à nos frais pour tout envoi de pas moins de cinq piastres, pour lesquelles nous paierons tous les frais, et nous paierons tous les frais d'express sur BILL&T et LIT&ES DES PRIX envoyés à nos correspondants.

Adressez :

PAUL CONRAD,

Nouvelle-Orléans, La

Donnez l'adresse complète et faite la signature lisible. Le congrès ayant dernièrement adopté une loi prohibant l'emploi de la malle à TOUS LES tirages nous nous servons des correspondants et pour envoyer les listes de prix. Les listes officielles des prix seront envoyées sur demande à tous les agents locaux après chaque tirage, en n'importe quelle quantité, par express, FRANCHES DE PORT. ATTENTION.—La charte actuelle de la Loterie de l'Etat de la Louisiane, qui forme la Louisiane et une partie de la constitution de cet Etat n'expire que le premier janvier 1895. Il y a un grand nombre de projets inférieurs et malhonnêtes sur le marché ; des billets de loterie sont vendus par des gens qui reçoivent des commissions énormes ; les acheteurs doivent donc être sur leur garde et se protéger en insistant pour avoir des billets de la Loterie de l'Etat de la Louisiane et pas d'autres s'ils veulent avoir la chance annoncée de gagner un prix.

LES MANGEURS DE FEU

LES BATTEURS DU BUISSON

Troisième Partie

LE GRAND CHEF DES NAGARNOOKS

Dick était un homme aussi prudent que courageux, et on pouvait être certain qu'il n'irait pas tenter quelque aventure impossible ; mais ce ne fut pas cependant sans une certaine émotion que ses compagnons le virent disparaître à leurs yeux ; il était en réalité l'âme de la petite troupe, car si Gilping, depuis qu'il s'était révélé comme un géologue expérimenté, la dirigeait dans ses tentatives de sauvetage, c'était sur le courage, l'énergie, la prompte décision du Canadien que chacun, à part soi, comptait le plus pour mener à bien la terrible aventure dans laquelle on était engagé.

On attendait donc avec anxiété le retour du brave trappeur, toujours prêt à se mettre en avant, à se dévouer pour le salut commun.

Olivier ne quittait pas de l'œil le trou béant et noir par où Dick avait disparu, et chaque minute qui s'écoulait redoublait ses appréhensions ; il ne pouvait s'arracher de l'esprit l'idée que son ami courait un grand danger.

—Aoh ! je suppose au contraire, lui dit Gilping, que M. Dick n'a pas rencontré de très grands obstacles, et peut-être veut-il voir si cette voûte n'est pas praticable jusqu'à la crypte.

—A quelle distance supposez-vous que nous en soyons ? fit le jeune homme, que cette réflexion avait un peu rassuré.

Les poches de Gilping étaient surchargées d'instruments, en réduction, d'optique, d'astronomie, de géodésie, etc. ; ainsi il possédait un petit sextant grand comme une montre ordinaire, un podomètre de la largeur d'une pièce de cinq francs, etc.

Interrogeant ce dernier instrument, le brave savant lui répondit

—J'ai calculé que nous avons fait à l'aller vingt mille six cent soixante-deux pas de quatre-vingt-cinq centimètres, et au retour dix-sept mille vingt et un ; il nous resterait donc, pour atteindre la crypte, à peu près en ligne droite, trois mille six cent quarante et un pas, c'est-à-dire environ trois kilomètres.

—C'est effrayant, répondit le jeune homme

—Cela dépend des obstacles, monsieur le comte ; or, je suppose que si M. Dick reconnaît ce conduit jusqu'au bout, c'est qu'après avoir dépassé cette partie du boyau souterrain qu'il a été obligé de traverser en rampant, il n'a plus rencontré de difficultés sérieuses et veut nous rapporter cette bonne nouvelle. Dans tous les cas, ajouta le géologue en souriant, il sera nécessaire d'agrandir un peu ce passage, car malgré mon désir de maigrir pour la circonstance, c'est une opération qui durerait beaucoup plus que l'autre à mener à bien.

Cette boutade ne parvint pas à dérider Olivier, dont les angoisses augmentaient en raison du temps écoulé. Il y avait près d'une heure que Dick était parti, et on avait beau écouter, appuyer l'oreille contre les parois du tunnel, aucun bruit précurseur ne venait signaler le retour du Canadien.

Tout à coup, Black qui, selon son habitude, était couché aux pieds de son maître, se leva et sembla donner quelques signes d'inquiétude.

—Qu'y a-t-il, mon bon Black ? fit son maître en le caressant de la main.

Pour toute réponse l'intelligent animal se mit à aspirer l'air à pleins naseaux ; puis, comme frappé par une émanation subite, il s'élança d'un trait dans la fissure qui avait livré passage à Dick, et disparut à son tour sans donner de la voix, contre son habitude.

—M. Gilping, dit aussitôt le jeune homme, il se passe certainement quelque chose d'extraordinaire là-bas ; il faut à tout prix aller à son secours.

—Je n'ose contredire votre assertion, monsieur le comte, répondit le géologue, car rien ne vient la confirmer ou la détruire ; cependant si d'un côté elle ne paraît pas vraisemblable, notre compagnon étant un homme habile, incapable d'une imprudence, de l'autre, toutefois, il y a des accidents auxquels on ne commande pas ; je me déclare donc incapable, oui, tout à fait incapable de me prononcer.

—Voyez mon chien, cependant ; pourquoi s'est-il élançé dans le tunnel ?

—Ces animaux ont des finesse de perception physiques qui nous échappent.

—Donc quelque chose de particulier est venu éveiller son instinct ?

—Je n'en disconviens pas.

—Je ne puis supporter l'idée de rester ici immobile alors que notre pauvre ami est peut-être en face d'insurmontables difficultés. Je vais voir ce qui se passe.

Et le jeune homme fit le mouvement de s'élançer en avant ; mais Gilping, qui le précédait, lui barra résolument le chemin.

—Vous avez accepté d'être sous mon commandement, monsieur le comte, et je ne vous laisserai point commettre cette imprudence.

—Cependant...

—Maître, écoutez M. Gilping, fit Laurent d'une voix suppliante.

—Et s'il a besoin de nous, commettons-nous la lâcheté de l'abandonner ?

—Avec votre permission je vais y aller, monsieur le comte ; je suis beaucoup plus mince que M. Dick, et où il a passé je passerai.

—Je ne m'oppose pas à ce que Laurent tente l'expérience, intervint

Gilping ; mais j'exige que monsieur le comte m'obéisse, ou je me décharge entièrement de la responsabilité du sauvetage ; chacun agira alors à sa guise. Je regrette déjà de n'avoir pas opposé ma volonté pour empêcher l'expédition de notre compagnon, dont au fond je n'étais guère partisan, car la vue seule de Black m'indiquait qu'il avait rencontré de sérieux obstacles dans la route qu'il avait prise au hasard pour nous rejoindre. Quant à vous, monsieur Laurent, je ne m'oppose pas, je le répète, à la tentative que vous voulez entreprendre ; mais je vous impose dix minutes d'attente encore ; je vous indiquerai alors les précautions que vous aurez à prendre.

John Gilping avait prononcé ces paroles avec un ton d'autorité que ses compagnons ne lui connaissaient pas encore, et qui leur en imposa ; ce diable d'homme était une constante énigme et chez lui le ridicule, le grotesque même, s'alliaient d'une façon étrange à des côtés qui n'étaient dépourvus ni d'élévation ni de grandeur. Ce n'était pas un héros de roman, mais un homme, ou plutôt un Anglais, avec tous les défauts et toutes les qualités de l'éducation britannique et de la race anglo-saxonne.

CHAPITRE VI

Au secours de Dick.—Lutte de générosité.—Départ de Laurent.—Engagé dans le tunnel.—Sauvé.—Les fossiles souterrains

Les dix minutes n'étaient pas écoulées qu'un léger bruit se fit entendre dans le conduit souterrain, et que Black parut.

Il tenait un objet d'un très petit volume dans sa gueule ; Olivier s'en empara et poussa une exclamation douloureuse de surprise.

—C'est un morceau de la veste de Dick, s'écria-t-il aussitôt. Hélas ! notre pauvre ami est mort par dévouement pour nous.

Et il éclata en sanglots.

—Oh ! cette fois, M. Gilping, vous ne m'empêcherez pas...

Mais Laurent qui, aux premières paroles de son maître, avait deviné quelle allait en être la conclusion, s'était élançé devant lui, et, à demi courbé, se tenait prêt à s'enfoncer dans le tunnel.

—Allons, calmez-vous, monsieur le comte, insista Gilping ; la situation de notre ami peut ne pas être aussi désespérée que vous le pensez ; Laurent, dans tous les cas, va partir, et nous allons savoir avant peu à quoi nous en tenir.

Puis, s'adressant au brave serviteur :

—Laurent, lui dit-il, je n'ai qu'une seule recommandation à vous faire, que vous soyez obligé de ramper pendant longtemps ou que la situation des lieux vous permette de vous tenir debout, sondez le terrain devant vous du regard, de la main et du pied, selon votre position, avant de vous décider à avancer.

Au même instant, Laurent disparaissait à son tour dans l'étroit boyau, poussant lentement son fanal devant lui, ainsi qu'avait fait le Canadien. C'était un homme d'une rare vigueur et d'une force véritablement herculéenne ; aussi, ne fut-ce qu'un jeu pour lui, l'embonpoint ne le gênant pas, glisser pour ainsi dire sur le sol en s'aidant des bras et des jambes. Bientôt l'étroit espace se resserra tellement que, ne pouvant plus manœuvrer les genoux il dut, pour avancer, arc-bouter ses bras et ses jambes contre les parois latérales.

C'était bien l'homme qu'il fallait pour une semblable expédition. Aucune des impressions nerveuses qui n'eussent pas manqué d'assaillir son maître dans une semblable situation n'avaient de prise sur sa nature sèche, sanguine, et il s'avancait lentement dans cette étroite couche de porphyre trachétique aussi tranquillement que s'il eût rampé sur l'herbe à ciel ouvert ; il ne ressentait pas la moindre émotion à la pensée de se trouver ainsi enfoui dans une sorte de fourreau de pierre ; le pouls ne lui battait pas plus vite ; à peine une légère accélération du côté du cœur, uniquement causée par la crainte d'arriver trop tard au secours de son ami, ou de se trouver bientôt en présence d'un irréparable malheur.

Cette gymnastique fatigante dura près de dix minutes, puis la voûte du souterrain sembla s'élever un peu, et il put marcher, quoique péniblement, en courbant sa grande taille.

De temps à autre il écoutait ; mais alors qu'il percevait les moindres bruits qui s'élevaient des lieux où il avait laissé son maître et Gilping, un silence de mort régnait de l'autre côté du conduit souterrain. Mais la situation dura peu.

Bientôt la voûte s'abaissa de nouveau et de telle sorte qu'il se demanda s'il allait pouvoir continuer sa course ; il était tellement enchâssé dans le granit, qu'il sentait de tous côtés la pression de la pierre sur son corps.

Comment le Canadien, plus large d'épaules, plus fortement charpenté que lui, avait-il pu se glisser dans une fente aussi étroite.

Mais il allait toujours droit devant lui, sans même songer aux difficultés presque insurmontables du retour, dévoué jusqu'au sacrifice le plus complet de lui-même, jusqu'à la mort ; il savait, le brave garçon, que si, par hasard, il était revenu sans nouvelles de Dick, rien alors n'aurait empêché son maître de tenter à son tour la périlleuse aventure.

Cependant, une chose vint bientôt l'inquiéter ; l'air commençait à lui manquer, et il se demanda si ce ne serait pas, par hasard, à une semblable situation, allant toujours en empirant, qu'on devait attribuer le silence du Canadien, et si le pauvre Dick n'était pas mort asphyxié. Mais, dans ce cas, un pareil sort ne l'attendait-il pas lui-même, et, à cette sinistre pensée, cet homme inaccessible à la peur sentit comme un frisson lui parcourir tout le corps. Son maître alors n'était-il pas perdu ? Qui donc aurait assez d'empire sur lui pour le contraindre à abandonner, sans rien savoir de leur fin, et le Canadien et le fidèle serviteur ?... Non, il le connaissait assez pour savoir que le même tombeau de pierre le recevrait à son tour.

Et, raidissant ses membres rebelles à la fatigue contre les parois du tunnel, il se mit à redoubler de vitesse ; il ne tarda pas à constater, avec une certaine satisfaction que la difficulté qu'il avait éprouvée à respirer ne s'était pas accrue, et la certitude de ce danger évité lui rendit quelque espoir.

S'étant arrêté une dernière fois pour reprendre haleine, il lui sembla entendre comme de sourds appels dans le lointain ; mais les sons étaient si faibles que, malgré le soin avec lequel il écoutait, le seul bruit de sa respiration l'empêchait de les percevoir nettement et même de savoir s'il ne les confondait pas avec de simples bourdonnements d'oreilles.

Dans tous les cas, si ces vagues bruits pouvaient être attribués à Dick, ils allaient augmenter d'intensité à mesure que la distance qui le séparait de lui allait diminuer ; et il continua à s'avancer avec une nouvelle énergie ; bientôt le doute ne lui fut plus permis, car, au bout d'environ 200 mètres, ayant fait une nouvelle halte, les paroles suivantes, quoique faibles encore, lui parvinrent assez distinctement pour qu'il reconnût la voix du Canadien.

— Ho ! ho ! hohé, Laurent !

S'étant encore rapproché pour être plus sûr d'être compris, il joignit ses deux mains en guise de porte-voix et répondit à son tour par l'appel suivant, lancé à toute volée dans le souterrain :

— Ho ! ho ! hohé, Dick !

— C'est vous, Laurent ? continua le Canadien, car c'était bien lui.

— C'est moi ! exclama l'interpellé ; courage, j'arrive à votre secours ! Où êtes-vous ?

— En avant de vous, dans le tunnel. Je suis si fortement engagé que je ne puis plus ni avancer ni reculer. Merci, mon brave Laurent ; je vous attendais ; c'est entre nous deux, à la vie et à la mort.

— Monsieur le comte voulait à toute force venir à ma place ; mais nous l'avons retenu.

— Le brave cœur ! Quand je pense que Black a essayé de me tirer de là et qu'un morceau de mon vêtement lui est resté dans la gueule.

— La brave bête s'est hâté de nous l'apporter pour nous avertir.

Tout à coup Laurent s'arrêta stupéfait ; il venait d'apercevoir les pieds de Dick à moins de deux mètres de lui. La voix de son ami était encore si étouffée qu'il croyait ce dernier beaucoup plus éloigné encore.

Comme il avait en même temps poussé une exclamation d'étonnement, le Canadien lui en demanda la cause.

— Je vous croyais à plus de cent mètres de moi encore, répondit-il, tellement le bruit produit par vos paroles me paraissait faible.

— C'est facile à comprendre, fit le trappeur, j'ai la moitié du corps, presque jusqu'aux hanches, en dehors de ce tunnel, qui donne dans une excavation assez vaste, et comme la partie inférieure de mon corps bouche hermétiquement le petit boyau où vous vous trouvez, mes paroles ne peuvent vous arriver que très affaiblies... Maintenant il s'agit de me tirer de là, car mes mains dans le vide n'ont pas d'appui, ni pour avancer ni pour reculer.

— Que faut-il faire ?

— Si je croyais que vous puissiez tous passer par l'étroite ouverture qui me retient, je vous dirais de me pousser par les pieds, en avant, car tout me porte à croire que l'excavation que j'ai sous les yeux communique immédiatement avec la grande crypte que nous cherchons à atteindre ; un petit cours d'eau se précipite, en effet, à l'extrémité de cette excavation, et j'entends au-dessus un bruit significatif, qui ne doit être autre que celui de la cascade produite par la réunion de l'eau des trois geyseers : monsieur le comte et vous, qui êtes beaucoup plus mince que moi, franchiriez facilement cet obstacle, mais M. Gilping ?

— Oh ! M. Gilping, répondit Laurent, il ne traverserait pas la dernière partie de tunnel.

— Dans ce cas, il ne faut pas y songer... Nous aurions pu, aidés des Negarnocks, revenir le chercher par un chemin plus praticable, mais il nous a rendu de tels services que nous ne pouvons le laisser seul ; même dans son propre intérêt. Il doit sortir comme nous et avec nous. Allons, mon brave Laurent, arc-boutez-vous du mieux que vous pourrez contre les roches, et tirez-moi à vous.

Au même instant, l'ancien cuirassier, se ramassant sous lui, de façon à trouver un point d'appui pour ses genoux et ses reins sur le sol et la voûte du tunnel, saisit les deux jambes du Canadien au-dessus de la cheville, et, d'un vigoureux effort, le ramena en arrière.

— Vous êtes fort, fit simplement Dick, en se sentant dégagé ; merci, et à charge de revanche, et maintenant activons la descente.

Le retour fut long et difficile, surtout dans la première partie, où les

deux compagnons furent obligés de marcher en reculant ; mais à mi-chemin, la voûte du tunnel s'élevait un peu, et ils en profitèrent pour se retourner, et ils purent achever sans encombre leur périlleux voyage. Depuis longtemps déjà, le bruit de leurs pas, leurs cris et les coups qu'ils frappaient contre les parois latérales avaient averti leurs compagnons de leur arrivée. Aussi tout signe de tristesse s'était-il envolé, et ils ne furent témoins que de la joie que causait leur retour.

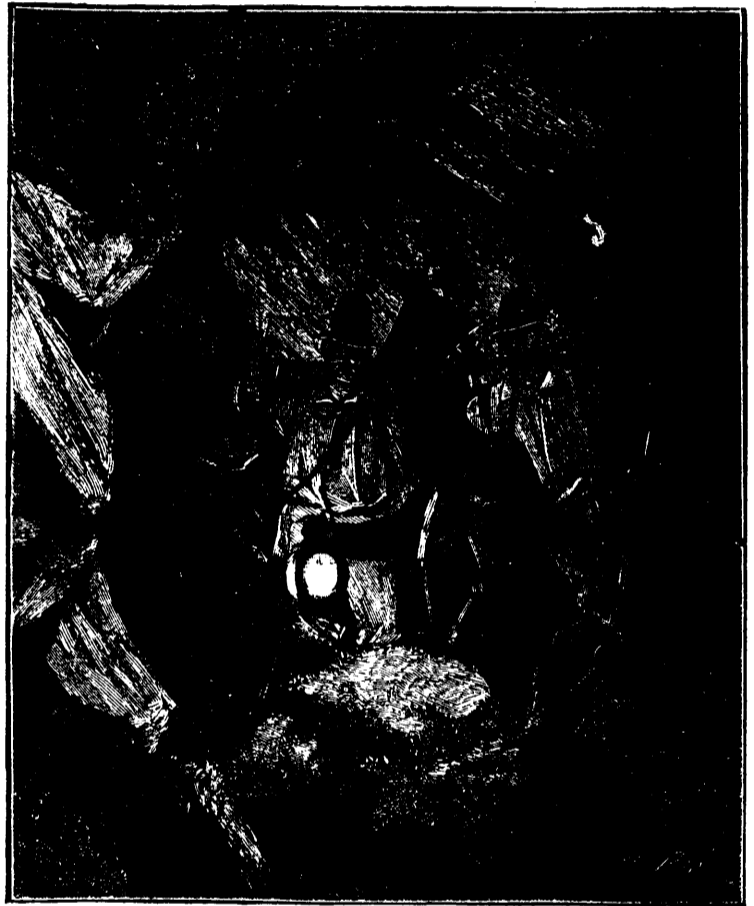
Lorsqu'ils eurent fait le récit de leur excursion et que le Canadien eut raconté qu'il était arrivé à quelques pas seulement de la grande crypte, but unique de leurs recherches, car c'était seulement quand ils y seraient parvenus qu'ils pourraient se dire souvés, Gilping, au milieu de l'étonnement général, proposa au jeune comte et à ses deux compagnons de profiter de cette découverte pour hâter leur sortie.

— Mais j'ai eu l'honneur de vous dire que le tunnel était trop étroit pour vous, répondit le Canadien.

— J'ai parfaitement compris, fit Gilping ; aussi, n'ai-je point l'intention de vous accompagner, mais bien, vous partis, de chercher un autre passage.

— Jamais ! exclamèrent les trois hommes avec un tel ensemble que les trois cris se confondirent en un seul.

Pour la seconde fois, Gilping fut profondément remué, et son émotion fut telle qu'il répondit, avec un tremblement dans la voix, dont il ne fut pas maître.



— Il se passe là-bas quelque chose d'extraordinaire. — Page 35, col. 1

— Merci, monsieur le comte ; merci, messieurs, vous êtes mes amis.

C'était la plus haute marque d'estime qu'il pût donner, car nous devons dire à l'honneur des Anglais, pour être juste avec eux dans le blâme comme dans la louange, qu'ils ne prodiguent pas facilement ce titre d'ami, qui n'est point banal dans leur bouche, et que, quand ils l'ont une fois donné, ils ne reculent jamais devant les devoirs d'affection et de dévouement qu'il impose.

Après avoir donné un peu de repos aux deux hommes qui venaient de fournir une si pénible carrière, la petite troupe reprit le cours de ses investigations. Il fut de nouveau convenu qu'on s'en rapporterait entièrement à Gilping du soin de diriger les recherches, et que, dorénavant, on ne chercherait plus à peser sur ses décisions.

— Nous eussions évité beaucoup d'ennuis et gagné un temps bien précieux à prendre plus tôt un semblable parti, ne put s'empêcher de dire Olivier ; car vous ne sauriez croire, mon cher Dick, à quel point votre absence prolongée nous a fait souffrir.

Le brave trappeur ne répondit pas à cet amical reproche ; mais, à quel temps de là, comme le jeune comte était occupé à causer avec Gilping, il ne put s'empêcher de dire à Laurent, en baissant la voix.

— Est-ce que vous êtes vraiment fâché de votre excursion, vous, mon cher Laurent ?

Ce dernier le regarda quelques instants sans répondre, puis il lui tendit la main et lui répondit sur le même ton :

— J'ai compris, mon cher Dick... ; car enfin, si nous ne parvenions pas à trouver une autre voie de communication...

Et du doigt il montra son maître.

LA BELLE TENEBREUSE

QUATRIÈME PARTIE

LE JOUEUR D'ORGUE

—Maintenant, nous pouvons manger.
—Oui. Je meurs de faim.
—Alors mettons nous à table !... La couverture va nous servir de nappe. Je n'ai pas de verre. Nous boirons à la régéade.
—Parbleu !
—Dites donc, Pinson.
Q'y a-t-il ?
—Il a du bon, le métier d'agent de police ! Nous voilà en train de déjeuner sur l'herbe, par un soleil superbe, dans un bois charmant. Bon pain, bon vin, bonne viande et de l'appétit... Je n'ai pas déjeuné comme ça tous les jours dans ma vie...
—Ça Glou-Glou, c'est beau côté de la médaille. Mais pour un déjeuner que nous n'avons même pas le temps de prendre !... Et les nuits à la pluie, au froid, au vent !... Et les succès !... Et les dangers !... Fichu métier, allez, Glou-Glou. D'autant plus qu'on nous méprise,—bêtement et sans raison.
—Vous l'aimez quand même, le métier ?
—Je l'adore. Il me semble que je suis toujours soldat.
Ils mangeaient vigoureusement.
S'ils avaient écouté leur appétit, il ne fût rien resté des provisions apportées par le joueur d'orgue, mais Glou-Glou savait que les provisions devaient durer deux repas.
Il était prudent. Il mit de côté le reste de la viande et une bouteille.
—Pour ce soir, dit-il, pour ce soir.
—Vous avez raison. Ah ! c'est dommage.
—Et qu'est-ce que nous allons faire ?
—Attendre, vous dans le trou, moi...
Pinson chercha autour de lui.
Et avisant un chêne énorme encore garni de toutes ses feuilles :
—Et moi, là-haut, dans les branches d'où je pourrai voir, aussi longtemps qu'il fera jour, si Daguerre prend le chemin creux pour venir nous rendre visite.
En une minute il fut au faite, grimpant comme un écureuil.
Glou-Glou s'était fufilé dans le trou et avait placé la toiture.
Tout maintenant semblait désert aux environs de la Mare aux Biches.

III

Plusieurs jours se passèrent sans rien changer à la situation de nos personnages.
Glou-Glou et Pinson, installés dans la forêt, n'en bougeaient plus que pour aller chercher des provisions à Creil.
Ils passaient nuits et jours près de l'étang avec une admirable patience, un courage à toute épreuve.
Gérard attendait la cour d'assises au milieu des plus cruelles anxiétés.
Ne surviendrait-il pas d'ici là un événement qui changerait la face des choses ?
En prison, Beaufort, confiant dans son innocence, restait calme, sans jamais un moment d'abattement.
Quant à Marceline et à Modeste, elles priaient.
Et Daguerre ?
Il avait appris par les journaux que Beaufort passerait le 5 octobre devant la cour d'assises.
Et il se disait que le 5 octobre, il fallait à tout prix qu'il fût en possession des quatre cent cinquante mille francs de la mare.
Car il avait ce jour-là deux dangers à craindre, non moins grands l'un que l'autre.
Beaufort pouvait être acquitté ; alors il se retrouvait en sa présence, et Beaufort lui demandait raison de sa trahison de Marceline.
Beaufort pouvait être condamné et Gérard serait dans la terrible alternative de se taire et de laisser prononcer cette déclaration ou de parler et de révéler le nom de l'assassin. Et qui sait si emporté par son émotion,—une de ces émotions qui brûlent la vie en quelques heures,—qui sait s'il ne parlerait pas ?...
Et Daguerre ne voulait pas attendre ce danger.
Pourquoi n'était-il pas retourné tout de suite à la mare ?
C'est que, malgré tout, en dépit de l'assurance qu'il gardait, de la certitude qu'il avait que la rencontre de Glou-Glou dans le bois n'était due qu'à un hasard, en dépit de cette certitude, son épouvante avait été si grande qu'il avait besoin de quelque temps pour reprendre confiance.
Puis le 5 octobre n'était pas loin. Après, c'était le salut.
Elle arriva bien vite, cette date, que tant de braves gens voyaient se rapprocher avec terreur.
Il y avait une grande affluence au Palais. L'affaire de Beaufort avait un côté mystérieux qui avait frappé la foule, et l'opinion était partagée en

deux camps : les uns combattaient pour lui et s'attendaient à ce que le jury ne trouverait pas suffisantes les preuves relevées contre l'accusé ; les autres estimaient, au contraire, qu'il serait condamné avec des circonstances atténuantes.

Le docteur Gérard avait été convoqué ; il s'y attendait.

Sur la table des pièces à conviction étaient le revolver de Beaufort, trouvé dans la forêt, et celui de Valognes, trouvé dans la voiture.

Après lecture de l'acte d'accusation, on entendit quelques témoins dont les dépositions avaient été accueillies dès début de l'enquête par le juge d'instruction.

Ce fut d'abord Me Parlanget.

Il mit le tribunal au courant des affaires de Beaufort dont il était le notaire, "affaires embarrassées, dit-il, grâce à une mauvaise gestion des forges, mais qui, malgré cela, étaient loin de mettre en péri la fortune de son client."

Me Parlanget, particulièrement interrogé sur ce sujet par le président, raconta qu'il avait en effet versé la somme de quatre cent cinquante mille francs à Valognes, en présence de M. Beaufort et de son associé, M. Daguerre de Morienval.

Il entendit M. Beaufort qui s'entretenait avec M. Valognes et lui demandait un rendez-vous pour lui parler d'affaires intimes, et M. Valognes avait répliqué en invitant Beaufort à l'accompagner jusqu'à la Novice, disant que le lendemain ils chasseraient un chevreuil ensemble.

Deux clercs de son étude firent la même déposition ou à peu près.

L'un d'eux ajouta que M. Beaufort s'était assis à son bureau, lui avait demandé du papier et une enveloppe et avait écrit quelques mots que le petit clerc de l'étude avait été chargé de porter à leur adresse.

Cette lettre, nos lecteurs se rappellent qu'elle était pour Marceline.

Elle contenait deux mots : "Bon espoir."

Le caissier de l'étude déclara que la somme versée à M. Valognes était composée de billets de banque, mais qu'il ne pouvait en donner les numéros, cette somme provenant de différents versements.

Il y eut quelques habitants de Creil qui comparurent. Ils avaient vu partir Beaufort et Valognes.

Un cantonnier qui rentrait à la ville, le soir, s'était croisé avec la charrette anglaise et avait reconnu M. Valognes.

Les domestiques de Beaufort avaient été entendus, à titre de renseignements. Jean, le valet de chambre, avait recommencé, à propos du revolver de son maître, la déposition faite pour lui devant le juge.

Puis vint le tour de Gérard.

Il se fit dans l'auditoire un vif mouvement d'attention.

On savait que son rapport avait été la base de l'enquête. Cette déposition allait être intéressante.

Le président se tourna vers le docteur :

—Veuillez, M. Gérard, nous dire ce que vous avez constaté lorsque vous avez été chargé par M. Laugier de visiter la blessure de Beaufort.

Gérard, en proie à une indicible émotion, se lève.

Son regard se rencontre avec celui de Beaufort.

L'accusé lui sourit tristement.

Il semble lui dire :

—Je connais quels sont vos sentiments, quel est votre cœur... Tout ce que vous allez dire et qui vous sera dicté par votre loyauté ne modifiera point l'affection que j'ai pour vous. Parlez sans crainte. Que voulez-vous ? Ce n'est pas votre faute. Je suis victime du hasard.

—Parlez, monsieur, dit le président.

D'une voix sourde, presque indistincte au début, Gérard s'explique :

—J'ai été appelé par M. Laugier, auprès de M. Valognes qui venait d'être tué d'un coup de feu dans la forêt d'Halatte. Je n'ai pu que constater la mort de M. Valognes. J'ai fait toutefois quelques observations sur le trajet de la blessure, observations qui m'ont frappé, surtout lorsque j'eus à examiner la blessure reçue par M. Beaufort sur le côté de la tête.

—Donnez-nous sur ces observations médicales tous les détails possibles.

—Je ne puis, monsieur le président, que répéter les termes mêmes de mon rapport... En s'y reportant...

—Non, M. Gérard, cela ne nous suffit pas. Veuillez expliquer de vive voix ces observations à messieurs les jurés.

Gérard se tourna vers le jury en tremblant :

—Messieurs, j'eus d'abord à examiner la blessure qui avait occasionné la mort de M. Valognes. Je constatai que cette blessure avait été faite à la distance d'au moins cinq ou six mètres. La balle était allée se loger vers le cœur, sans dévier, opérant, ainsi que je l'ai écrit, son trajet en ligne droite...

—Ce qui fait supposer, avez-vous dit aussi—interrompit le président—que le tireur, c'est-à-dire l'assassin, était sur le même plan que le victime ?

—Oui, monsieur... la remarque est absolument certaine, car je n'ai observé aucune déviation du projectile.

—Et ce qui concerne Beaufort ?

En ce qui le concerne, poursuivit Gérard, je n'ai remarqué aucun des

symptômes particuliers qui caractérisent les blessures reçues à bout portant, ce qui prouve que la balle qui a frappé M. Beaufort a été tirée de la distance d'au moins trois mètres.

— Et vous avez dit, malgré l'insistance du juge chargé de l'instruction, qu'il vous était difficile de déterminer le calibre de la balle ? . . .

— En effet. Le projectile n'a pas pénétré. Il a suivi un tracé léger, vers la tempe, effleurant la peau de haut en bas. Il a été impossible d'émettre une opinion.

— Une contre-expertise, ordonnée par M. Laugier, n'a pas non plus été explicite : les conclusions en sont semblables aux vôtres.

La science est impuissante à certifier que la balle est du calibre du revolver trouvé dans la forêt. Rien ne prouve que le calibre ne soit pas inférieur ou supérieur . . .

Le président se tourna vers le jury :

— Je n'ai pas besoin d'insister sur l'importance de ce rapport. Beaufort et Valognes, s'ils avaient été côte à côte dans la même voiture, auraient dû recevoir, sinon les mêmes blessures, du moins deux blessures présentant au point de vue du trajet des projectiles, des caractères identiques. Or, ces blessures diffèrent essentiellement. L'une est produite en droite ligne, l'autre de haut en bas . . . Beaufort aura tout à l'heure à nous donner des explications à ce sujet.

Et regardant le docteur qui restait debout, extrêmement pâle :

— Merci, M. Gérard. N'avez rien à ajouter ?

— Pardon, monsieur le président . . . je voudrais au contraire ajouter quelques mots.

— Nous vous écoutons.

— Monsieur le président, je voudrais appeler vos doutes de la justice sur le rapport même qui émane de moi . . . je voudrais l'obliger à hésiter, à rester indécise, à constater combien mon rapport est peu concluant . . . Ma mission est accomplie, cela est vrai . . . Vous pourriez m'imposer le silence . . . je ne suis pas un avocat . . . je n'ai pas à défendre M. Beaufort que je connais, que j'estime et que j'aime . . .

— En effet, M. Gérard, et en dehors de vos constatations médico-légales, je ne vois pas ce que vous pourriez dire . . . C'est l'affaire du défenseur de plaider la cause de Beaufort et votre opinion personnelle importe peu au jury.

— Je vous supplie, monsieur le président, de m'écouter encore . . .

— Je n'y vois pas d'inconvénient, monsieur le président — dit l'avocat de Beaufort — et, si le ministère public ne s'y oppose pas . . . j'accepte d'avance toutes les explications qui pourront éclairer la conscience de MM. les jurés.

Après une minute de conférence, le président dit :

— Parlez donc, M. Gérard, qu'avez-vous à nous dire ?

— Je ne voudrais pas blesser la justice, que je respecte infiniment, mais je voudrais cependant la mettre en garde contre elle-même. Elle peut se tromper. Et ses erreurs sont irréparables.

— M. Gérard, je ne puis vous laisser continuer sur ce ton.

— Pardonnez-moi, monsieur le président, le langage que je viens de tenir ; il est dicté, non par la méfiance que j'ai de vos lumières et de votre haute et inattaquable impartialité, mais par l'amitié que j'ai pour Beaufort et la profonde pitié qu'il m'inspire. Je l'ai dit et je le répète, j'aurais à recommencer mon rapport, je n'y changerais rien. Cependant — et je parle ici non comme ami de M. Beaufort, mais comme médecin — j'ai été surpris de l'importance capitale qui a été donnée à mes observations médicales. Jadis, alors que je discutais les termes de ce rapport avec M. Laugier, j'en étais venu à trouver une explication de la blessure tout aussi naturelle que celle qui a été fournie depuis l'enquête. Je disais à M. Laugier, et les circonstances étaient trop graves pour que je ne me rappelle pas textuellement mes paroles : " Valognes et Beaufort sont assis côte à côte. Valognes conduit. Il est sur le siège. En outre, il est plus gros et plus grand que M. Beaufort. Le meurtrier, qui est caché sur le remblai se trouve de par sa position au niveau de Valognes qui est placé plus haut que Beaufort. Il a tiré deux fois et les blessures offrent, de par la position même des blessés, des caractères absolument différents."

— Le jury appréciera, M. Gérard, dit le président. Est-ce tout ce que vous avez à nous dire ?

— Laissez-moi vous dire, monsieur le président, que je suis fermement convaincu de l'innocence de l'accusé.

— M. Laugier, dans un rapport confidentiel joint au procès, nous a signalé l'entretien que vous avez eu avec lui et dans lequel vous avez laissé clairement entrevoir que vous connaissiez le vrai coupable et que ce coupable n'est point Beaufort . . .

Celui-ci s'était levé de son banc, extrêmement troublé.

Il y eut en même temps une grande agitation dans le public.

Beaufort dit :

— Gérard, au nom de l'affection que j'ai pour toi, pour ta mère, pour ta sœur — et tu sais de quelle nature est cette affection, tu sais qu'elle est sans limites — je te conjure de révéler ce que tu connais . . . Est-il vrai que le nom du meurtrier de Valognes n'est pas un secret pour toi . . .

— Cela est faux, dit Gérard, telle n'a pas été ma déclaration à M. Laugier. Je lui ai dit : " Vous vous trompez dans l'affaire Valognes en poursuivant M. Beaufort." Et ces paroles, je les ai redites tout à l'heure, lorsque j'ai mis MM. les jurés sur leurs gardes.

— Gérard, je t'en conjure . . . soutiens moi . . . je perds la tête . . . à la fin, sous tant d'ignominies . . . J'ai tout le monde contre moi. — Tu sais bien cependant que l'on ne peut me condamner. C'est impossible. Ce serait une iniquité atroce. Ce ne peut être ton affection pour moi, ton affection seule qui te fait parler de la sorte. Tu dois avoir des preuves. Qu'est-ce donc qui t'empêche de les révéler ?

— J'ai dit tout ce que le devoir m'ordonne de dire . . . Je ne pouvais rien ajouter sans que mon honneur en fût atteint.

La déposition si troublante de Gérard avait fait une grave impression sur les jurés.

Le défenseur de Beaufort demanda la permission de poser quelques questions au docteur.

Le président ne la lui refusa point.

— Monsieur Gérard, dit l'avocat, vous venez de parler selon votre conscience. Malheureusement, ayant ainsi commencé, il faut finir, et c'est au nom même de l'intérêt de mon client que je vous y convie. Votre conviction s'appuie-t-elle sur des preuves morales ?

Le docteur garda la tête baissée. Et l'avocat :

Avez-vous des faits à nous produire ?

Gérard garda le même mutisme.

— Enfin, est-ce une raison intime qui vous empêche de parler, ou êtes-vous retenu par le secret professionnel auquel vous êtes obligé ?

Et Gérard, d'une voix très basse — et qui fut quand même entendue par les spectateurs de ce drame :

— Je ne crois pas dépasser les limites de mon devoir, je ne crois pas enfreindre les lois strictes de l'honneur de médecin, dans ces circonstances si graves, en déclarant que c'est, en effet, le secret professionnel qui m'empêche de parler . . .

Et le pauvre garçon alla retomber, accablé, sur le banc des témoins. Il était à bout de forces. C'était trop que cette lutte et mortelle dans sa tête, depuis tant de jours ! Il défaillait.

L'émotion générale que cette révélation venait de produire était telle que le président dut suspendre l'audience.

On emmena l'accusé.

Les témoins se retirèrent dans la salle qui leur était affectée.

Gérard s'y rendit d'un pas lourd.

On eût dit qu'il portait sur le cœur tout le poids de ce crime que l'on était en train de juger.

On eût dit qu'il se croyait le complice, puisqu'il protégeait l'assassin.

Et le souvenir de sa mère, de Modeste, qu'il voyait anxieuses, là-bas, dans la petite maison près de l'Oise, en attendant le verdict de la cour qui réhabiliterait ou condamnerait pour Marceline, son mari, pour Modeste, son père — ce souvenir rendait plus cruelles encore ses angoisses.

L'audience fut reprise au bout d'une demi-heure.

Beaufort fut interrogé.

Nous ne pouvons revenir sur tous les détails de cet interrogatoire ; ces détails, nos lecteurs les connaissent. Point par point, le président refaisait l'histoire de l'assassinat de Valognes.

Beaufort, à toutes les questions, répondait sans récriminer, mais à la fin de toutes ses réponses, il ne manquait jamais d'ajouter :

— Je suis innocent.

L'incertitude qui s'était manifestée dans l'opinion publique, avant le procès, semblait partager également l'auditoire.

Mais rien, sur les visages impassibles des jurés, rien n'apparaissait de l'état de leur âme, et c'était d'eux qu'il fallait attendre la condamnation ou l'acquiescement.

L'avocat prit la parole et défendit longuement Beaufort.

Il le fit avec habileté, avec conviction, avec émotion.

Il sut profiter de la demi-révélation apportée par Gérard pour revenir sur ce qu'aurait de terrible une condamnation frappant un innocent. Il montra le docteur bouleversé par la tempête de son cœur, ne pouvant parler sans forfaire à l'honneur, et risquant, s'il gardait le silence, de perdre Beaufort.

Beaufort, après la révélation de Marceline au juge d'instruction, n'avait plus rien à cacher. Il avait raconté à son défenseur son existence entière, le secret de la tristesse de toute sa vie.

Et cela fut une source de larmes que ce récit pathétique. Un homme qui, après tant d'années de désespoirs infinis retrouve soudain son enfant et sa femme, va-t-il choisir ce moment même pour assassiner un ami, dont il attend le bonheur de sa fille ?

" Certes, dit l'avocat en terminant, il reste des choses obscures dans ce procès. Comment M. Beaufort a-t-il été blessé ? Comment son revolver, instrument du meurtre, a-t-il été retrouvé sur le théâtre du crime ? Nous ne l'expliquons pas. Ces explications, un homme seul, sans doute, pourrait nous les donner. C'est le docteur Gérard. Et vous l'avez tous entendu, messieurs, le docteur Gérard est retenu par l'honneur du secret professionnel. Ce secret est sacré comme celui de la confession et le tribunal lui-même ne se reconnaît pas le droit de l'en délier. Dans ces conditions, messieurs, je fais appel, non à votre cœur, il est gagné d'avance, mais à vos scrupules. Il n'est pas possible que vous songiez à condamner mon client . . . Il faut à tout ce qu'il a souffert, il faut à la honte de sa prévention, une réparation éclatante, il faut un acquiescement qui prouve, non pas que vous l'avez renvoyé faute de preuves, ce qui entacherait son honorabilité d'un soupçon, mais que vous auriez au courant des débats acquis la conviction de son innocence. Et j'ai confiance en vous, messieurs les jurés."

Il était quatre heures du soir. Le soleil déclinait et ses rouges rayons, traversant les fenêtres vers le couchant, éclairaient de sanglantes lueurs le Christ, au fond de la salle, derrière la Cour.

Le moment approchait où ce drame allait se dénouer et les douze jurés, toujours impassibles et un peu tristes, écoutaient d'une oreille attentive la réplique du ministère public.



QUERIE PAR DEUX BOUTEILLES.

CARROT, IA., juillet 1889.

Depuis 10 ans je souffrais d'un mal de tête, parfois si violent, que je pensais jamais pouvoir me guérir. J'avais fait usage de bien des remèdes sans aucun résultat. Enfin j'ai acheté du Tonic Nerveux du Père Koenig. A la deuxième dose je me suis senti soulagé, et à la deuxième bouteille, j'étais parfaitement guérie.

DELHI, ONT., 4 janv. 1891.

Ma femme a pris 6 bouteilles de Tonic Nerveux du Père Koenig pour convulsions, et depuis elle s'est sentie guérie. Je crois que votre médecine a obtenu l'effet désiré. Je la recommande hautement à toute personne qui souffre de cette terrible maladie "Epilepsie," et puisse le ciel vous venir en aide dans vos excellents travaux.

JOHN GRANT.

EXTRAIT D'UNE LETTRE

du Rév'd J. McGowan, Cadyville, New York: "Je vous recommande de faire venir six bouteilles du Tonic Nerveux du Père Koenig, et qu'elle en fasse usage selon les directions. Ce remède a guéri beaucoup de personnes de ma paroisse."

GRATIS—Un Livre Important sur les Maladies Nerveuses sera envoyé gratuitement à toute adresse, et les malades pauvres peuvent aussi obtenir ce remède sans rien payer.

Ce remède a été préparé par le Rév. Pasteur Koenig, de Fort Wayne, Ind., E.U., depuis 1876, et est actuellement préparé sous sa direction par la

KOENIG MED CO. CHICAGO, ILL.
A Vendre par les Droguistes à \$1 la Bouteille; 6 pour \$5.

An Canada, par Saunders & Co., London Ont.; E. Léonard, 113, rue St-Laurent Montréal, Qué.; LaRoche & Cie, Québec.



LORSQUE VOUS VOYAGEZ

mandez vos billets par cette ligne populaire. Elle traverse toutes

Les Villes et Villages

importants dans les deux Provinces. Pour FORT HURON, DETROIT, CHICAGO et autres villes dans les Etats de l'Ouest, elle offre des avantages uniques, étant la

LA SEULE COMPAGNIE CANADIENNE

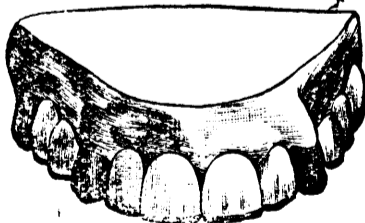
sous le contrôle d'une seule administration. Donnant correspondances directes pour tous chemins de fer américains. Seule route donnant des avantages pour

Biddeford, Manchester, Nashua Boston, Fall River, New-York

Et toutes villes et villages importants dans la Nouvelle-Angleterre.

Pour plus amples informations, adressez vous à la gare du Grand-Tronc, à Montréal ou à notre représentant

Nouveaux procédés américains pour plombage de dents, en porcelaine et en verre, plus résistant que le ciment, imitant parfaitement la dent.



Nouveau métal pour palais, extra léger Nouveau procédé pour plomber et extraire les dents sans douleur.

DR BROUSSEAU

No. 7, RUE SAINT-LAURENT, MONTRÉAL

CASTOR FLUID

On devrait se servir pour les cheveux de cette préparation délicieuse et rafraîchissante. Elle entre lent le scalpe en bon état, empêche les peaux mortes et excite la pousse. Excellent article de toilette pour la chevelure. Indispensable pour les familles 25 cts la bouteille

HENRY R. GRAY, Chimiste pharmacien, 129 rue St-Laurent.

BAUME RHUMAL

Est le meilleur remède connu contre les rhumes obstinés, la toux, l'enrouement, la bronchite, l'asthme, la consommation et toutes les affections de la gorge et des poumons. En vente partout à 25c la bouteille. 20 doses par bouteille. Dépôt général à la PHARMACIE BARIDON, 1707, rue Ste-Catherine, Montréal.

Un sentiment de satisfaction et de confort, voilà ce qu'on se procure en prenant du

JOHNSTON'S FLUID BEEF

Il stimule et soutient, reconforte et restaure.

26151

L'EAU MINERALE DE SAINT-LEON

DEVRAIT SE TROUVER DANS TOUTES LES MAISONS.

Et voici pourquoi. Elle est aussi inoffensive que le lait pour les jeunes gens et pour les personnes âgées. Elle est laxative et régularise les fonctions des intestins. Elle purifie le sang et le dégage de tous les germes de maladie. Elle favorise la digestion et donne des forces aux malades et aux personnes faibles. Elle chasse la bouffissure, l'hydropisie et l'embonpoint nuisible à la santé. Elle guérit les plus graves affections du foie et du rein. Elle guérit le rhumatisme, la névralgie, la sciatique, le mal de tête, etc. Elle débarrasse de la bile, et fait disparaître la dyspepsie et les indigestions. Elle conserve ou rend l'éclat enchanteur de la beauté des jeunes années. Elle fait disparaître les boutons et les éruptions et rend la peau claire et unie. Elle infiltre l'essence de la vie dans toutes les veines, les muscles et les os.

Dépôt de l'Eau de Saint-Léon : 54, Carré Victoria

Tel. 1132.

ROBILVA RD, 27, rue St-Antoine.—Seul embouteilleur.

MAISON - BLANCHE

65—RUE SAINT-LAURENT—65

Importateur direct de chapellerie et merceries pour hommes et garçons. Pour les fêtes et soirées, je viens de recevoir un magnifique assortiment de cravates, mouchoirs et foulards en soie.

T. BRICAULT

UN SEUL PRIX

Cie d'Assurance contre le Feu et sur les risques Maritimes,

"WESTERN"

INCORPORÉE EN 1851

Capital..... \$2,000,000
Primes pour l'année 1892..... 2,557,061
Fonds de réserve..... 1,095,000

J. H. ROUFE & FILS, Gérants de la succursale de Montréal, 194, St-Jacques

ARTHUR HOGUE, Agent du dept français. PIERRE DUPONT, Insp. des Agences

DEMANDEZ A VOTRE ÉPICIER LE CÉLÈBRE

CHOCOLAT MENIER

Ventes Annuelles dépassent 33 MILLIONS de Livres. Ecrire pour Echantillons gratuits à C. ALFRED CHOUILLOU, Montréal.

A. LEOFRED

(Gradué de Laval et de McGill)

INGENIEUR DES MINES

Bureau principal : Québec ; Succursales : Sherbrooke ; Montréal, 17, Côte de la Place d'Armes.

—Pour tout ce qui a rapport aux mines—

J. EMILE VANIER

J. (Ancien élève de l'École Polytechnique)

INGENIEUR CIVIL, ARPENTEUR

107, rue St-Jacques, Royal Building Montréal

Demandes de Brevets d'Invention, marques de commerce, etc., préparées pour le Canada et l'Etranger

VIN DE VIAL

PHOSPHATE DE CHAUX, VIANDE ET QUINA

Tonic puissant pour guérir: ANÉMIE, CHLOROSE, PHTHISIE ÉPUISEMENT NERVEUX Aliment Indispensable dans les Croissances Difficiles, Longues convalescences et tout état de langueur caractérisé par la perte de l'appétit et des forces.

J. VIAL, Chimiste, Lyon, France. Échantillons gratuits envoyés aux Médecins. S'adresser à C. ALFRED CHOUILLOU, Agent Général pour le Canada, MONTREAL.

Saint-Nicolas, journal illustré pour

sant le jeudi de chaque semaine. Les abonnements partent au 1er décembre et du 1er juin. Paris et départements, un an : 18 fr.; six mois : 10 fr. Union Postale, un an : 20 fr.; six mois : 12 fr. S'adresser à la Librairie Ch. Delagrave, 15, rue Souffle, Paris, France

DOMINION PIANOS.

Pas d'agents. Veuillez vous adresser directement au magasin. Visite et correspondance sollicitées.



Un bienfait pour le beau sexe



Poitrine parfaite par les

Poudres Orientales

les seules qui assurent en trois mois et sans nuire à la santé le

DEVELOPPEMENT

Fermete des Formes de la Poitrine CHEZ LA FEMME

SANTE ET BEAUTE

1 boîte, avec notices, \$1 ; 6 boîtes, \$5

En vente dans toutes les pharmacies de première classe. Dépôt général pour la Puissance :

- A. BERNARD, 1882, Ste-Catherine MONTREAL Tel. Bell 661

Abonnez-vous au MONDE ILLUSTRÉ, le plus complet et le meilleur marché des journaux du Canada

TOUSSEZ-VOUS ?

Depuis un Jour !

Une Semaine !

Un Mois !

Une Année !

Des Années !

PRENEZ LE

Sirop de Térébenthine

ou

DR. LAVIOLETTE.

Le Plus Sûr.

Le Plus Efficace.

Le Plus Agréable au Goût.

NE CONTIENT

Ni Opium, ni Morphine, ni Chloroforme

EN VENTE PARTOUT.

25 et 50 cents le Flacon. DEMANDEZ-LE.

SEUL PROPRIÉTAIRE: J. B. LAVIOLETTE, M.D., 217 Rue des Commissaires, Montréal.